



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 034

Le mardi 18 octobre 2022

Président : L'honorable John McKay



Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 18 octobre 2022

• (1055)

[Traduction]

Le président (L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.)): La séance est ouverte.

Je suis conscient que le fait de commencer une minute ou deux plus tôt est du jamais vu, mais nous sommes tous installés et je vois des visages rayonnants. Je pense que nous pouvons donc débiter sans tarder.

Je tiens à souhaiter la bienvenue au Comité à nos nouveaux collègues conservateurs, puisque trois sur quatre ont été remplacés. Bienvenue au Comité.

Je profite également de l'occasion pour souhaiter la bienvenue au général Eyre et à ses camarades d'arme. C'est tellement plus agréable de vous voir en chair et en os que sur un écran. Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à nous dire.

Pour les questions, j'espère que nous pourrions nous en tenir au sujet que le général Eyre et ses collègues ont été invités à aborder. C'est l'un des nombreux domaines qui intéressent le Comité. J'espère que nous pourrions nous concentrer là-dessus au moins ce matin.

Enfin, la Bibliothèque du Parlement a présenté un plan de travail pour cette étude. J'aimerais savoir ce que les membres du Comité en pensent avant de retenir les témoins proposés pour suivre cet exposé.

Sur ce, je vais demander au général Eyre de prendre cinq minutes. Encore une fois, au nom du Comité, je vous remercie de votre présence. De plus — et je ne veux pas tomber dans la banalité —, je vous remercie, général ainsi que ceux qui vous accompagnent, des services rendus à la nation. La dernière année a été particulièrement difficile. Je suis certain que cela a été le défi de votre carrière et de celle de vos collègues.

Merci. Nous avons hâte d'entendre ce que vous allez nous dire.

Général Wayne D. Eyre (chef d'état-major de la défense, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): Bonjour, monsieur le président, et merci de m'offrir cette occasion de discuter de la sécurité de l'Arctique canadien, des menaces auxquelles nous sommes confrontés et des mesures que nous prenons pour y faire face.

J'ai avec moi ce matin le major-général Peter Scott, chef d'état-major du Commandement des opérations interarmées du Canada; le major-général Michael Wright, commandant du Commandement du renseignement des Forces canadiennes; et monsieur Jon Quinn, directeur général de la Politique de défense continentale au sein du ministère de la Défense nationale.

[Français]

Pendant la deuxième heure de cette réunion, le vice-amiral Angus Topshee, commandant de la Marine royale canadienne, le lieutenant-général Eric Kenny, commandant de l'Aviation royale canadienne, et le major-général Conrad Mialkowski, commandant adjoint de l'Armée canadienne, prendront aussi la parole.

Monsieur le président, comme vous le savez, nous traversons une période marquée par de grandes perturbations.

[Traduction]

En effet, le monde dans lequel nous vivons est plus dangereux aujourd'hui qu'il ne l'a été depuis la guerre froide, et peut-être même depuis la veille de la Deuxième Guerre mondiale. L'ordre international fondé sur des règles qui, depuis 80 ans, assure notre paix et notre prospérité est fragile, menacé et a besoin d'être défendu. La concurrence stratégique domine à nouveau le paysage géopolitique.

Les progrès technologiques rapides modifient la nature des conflits. Tous ces bouleversements ont pour toile de fond constante le changement climatique, qui a amélioré l'accès aux ressources et aux routes maritimes dans la région.

• (1100)

[Français]

La guerre menée illégalement par la Russie en Ukraine, en plus d'être une démonstration alarmante de son mépris pour les frontières internationales établies, a également de sérieuses répercussions pour la sécurité de l'Arctique.

La Russie a clairement indiqué qu'elle considérait l'Arctique comme étant d'une grande importance pour sa sécurité et ses intérêts économiques, et elle continue d'y accroître sa présence militaire.

[Traduction]

Pour sa part, la Chine, qui s'est autoproclamée « État quasi-arctique », aspire également à exercer une influence nordique. Ses ambitions d'ouvrir une route de la soie polaire incluent le recours à la route maritime du Nord à travers l'Arctique russe pour l'importation d'énergie et l'exportation de marchandises.

On ne saurait trop insister sur la complexité de ce paysage géopolitique. Même au plus profond de la guerre froide, nous avions le luxe de pouvoir nous concentrer sur un seul concurrent stratégique. Aujourd'hui, il nous faut accepter la réalité que nous vivons dans un environnement de sécurité tripolaire où les démocraties libérales doivent diviser leur attention entre deux concurrents qui emploient des stratégies différentes, mais qui posent un même danger pour la sécurité et la stabilité dont nous avons joui, pour la plupart, pendant des générations depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ce sont ces déterminants de la sécurité et de la stabilité qui ont défini notre niveau de prospérité ici, au Canada.

Alors que la Russie, la Chine et plusieurs autres pays expriment un intérêt accru pour l'Arctique, la situation politique dans la région devient de plus en plus complexe et le risque d'une escalade — déclenchée par une erreur de calcul, une mauvaise communication ou un malentendu — devient plus prononcé.

Cet été, j'ai accueilli les chefs d'état-major de la Défense des pays de l'Arctique alors que nous nous réunissions pour la première fois depuis l'invasion de la Crimée par la Russie en 2014. Mes homologues du Danemark, des États-Unis, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède et moi avons tous convenu que ce forum était plus nécessaire que jamais, et nous comptons recommencer à nous réunir régulièrement afin de faire progresser notre coopération, notre collaboration et notre échange de renseignements.

[Français]

Pour pouvoir défendre l'Arctique canadien, nos voies d'approche nordiques donnant accès au sud ainsi que notre souveraineté dans cette région, nous devons y assurer une présence militaire soutenue et visible.

Je ne perçois aucune menace réelle à notre souveraineté territoriale aujourd'hui, et je n'en prévois pas non plus dans un avenir proche. Cependant, étant donné les bouleversements et les perturbations dont je vous ai parlé, nous ne pouvons pas tenir pour acquis qu'il en sera toujours ainsi. Il ne faudrait pas qu'un jour cette souveraineté soit menacée, car notre présence dans cette région est limitée.

[Traduction]

Il est rassurant de constater que le Canada et les États-Unis ont convenu de moderniser le NORAD, ce qui permettra à ce commandement de maintenir une présence, des capacités et une connaissance du domaine accrues dans le Nord.

Ces efforts s'ajouteront aux initiatives en cours, comme les navires de patrouille extracôtière et de l'Arctique de la classe DeWolf, l'installation navale de Nanisivik, les plateformes de communication par satellite améliorées, la capacité future d'avions-chasseurs, les systèmes aériens télépilotes et l'amélioration de l'instruction et de l'efficacité des Rangers canadiens.

Mais nous pouvons et nous devons faire plus. Par exemple, notre emprise sur l'Arctique serait beaucoup plus sûre grâce à une meilleure connaissance du domaine souterrain en mer et à une plus grande capacité à déployer des forces du Sud de façon stratégique et efficace sur terre.

Monsieur le président, préserver la sécurité de l'Arctique canadien représente un défi de taille, un défi qui ne fera que s'amplifier au cours des décennies à venir. Et compte tenu des défis que représente le développement des capacités et des infrastructures requises

pour mener des opérations dans cet environnement rigoureux, il faudra des décennies pour que nous soyons prêts.

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de discuter de ce défi avec vous. Nous serons ravis de répondre à vos questions.

Le président: Merci, général Eyre. Je vous remercie d'avoir respecté le chronomètre et j'espère que mes collègues députés feront de même.

Monsieur Bezan, bienvenue au Comité. Vous avez six minutes.

• (1105)

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président. Je suis heureux de revenir au dossier de la défense.

Je tiens à remercier le général Eyre et les autres dirigeants militaires qui l'accompagnent pour les services qu'ils rendent au Canada, pour nous permettre de continuer à vivre forts et libres dans le Grand Nord.

Général Eyre, diriez-vous que Vladimir Poutine et la Fédération de Russie, ainsi que le président Xi et le Parti communiste chinois, sont prévisibles ou imprévisibles en ce moment, compte tenu de leurs aspirations géopolitiques?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, voilà une question à laquelle il est très difficile de répondre, une question avec laquelle nos partenaires partout dans le monde sont aux prises pour déterminer si Poutine et Xi sont prévisibles, rationnels et raisonnables. Étant donné la nature de la question, je vais céder la parole au commandant du Commandement du renseignement des Forces canadiennes, le général Wright.

M. James Bezan: Comme j'ai beaucoup de questions, puis-je lui demander d'être aussi bref que possible?

Major-général Michael Wright (commandant, Commandement du renseignement des Forces canadiennes et chef du renseignement de la Défense, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le président.

Je dirais que nous avons affaire à deux régimes autoritaires révisionnistes qui cherchent à remodeler un ordre international fondé sur des règles pour l'adapter à leur vision du monde. Ils sont prévisibles en ce sens que nous pouvons nous rappeler ce que Vladimir Poutine a déclaré avant l'invasion de l'Ukraine, de même que ce que le président Xi a dit ces derniers jours au sujet de la prise de Taïwan par tous les moyens nécessaires.

Cependant, il y a aussi l'imprévisibilité, mais comme le général Eyre l'a mentionné, cela illustre toute l'importance que revêt notre relation avec le Groupe des cinq pour nous assurer de suivre toutes les actions de la Russie et de la Chine.

M. James Bezan: Merci.

À la lumière de cette réponse et de ce que nous voyons dans le détroit de Taïwan et dans la guerre en Ukraine avec le type de génocide que les forces russes y commettent, advenant que la situation se gâte dans l'Arctique, le Canada serait-il tout de suite en position de sécuriser les trois côtes pour assurer sa protection et aider ses alliés à l'étranger?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, cette question a trait à la menace et, à l'heure actuelle, nous ne percevons pas de menace claire à notre souveraineté — pas aujourd'hui, pas cette semaine, pas la semaine prochaine, ni l'année prochaine. Toutefois, dans les décennies à venir, il faut s'attendre à ce que cette menace soit plus pesante, et que la protection ténue que nous pouvons assurer sur notre souveraineté aux confins de notre territoire soit contestée. C'est pourquoi il est important d'investir aujourd'hui dans des capacités dont nous pourrions disposer dans les décennies à venir.

M. James Bezan: Je suis d'accord. Nous devons réaliser ces investissements, et une partie de notre souveraineté dans l'Arctique dépend également de notre responsabilité envers NORAD. Faisons-nous notre part dans le cadre de la modernisation de NORAD et des investissements de mise à niveau de notre Système d'alerte du Nord? Tout à l'heure, vous avez parlé de capacité sous-marine, et je suppose que vous entendiez par là la capacité à naviguer sous les glaces, c'est-à-dire à disposer de sous-marins aptes à rester sous les glaces et à mener des missions de surveillance.

À quel type de planification nous livrons-nous actuellement et, dans la même veine, que faisons-nous pour accroître notre disponibilité opérationnelle et notre entraînement en ce qui concerne la guerre dans l'Arctique?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, il y a bien des choses à démêler dans cette question.

Premièrement, la modernisation de NORAD progresse. Elle porte principalement sur le domaine aérien, avec des investissements dans des capteurs pour remplacer le Système d'alerte du Nord, notamment sous la forme d'un système de radars dits « transhorizon ». Il a été développé autour des systèmes de commandement et de contrôle qui jouent un rôle très important en ce qui a trait au recoupement des données de capteurs multiples pour disposer d'une information de qualité favorisant la prise de décisions. Il tient surtout compte des infrastructures en vue de permettre le positionnement d'un plus grand nombre d'aéronefs dans nos emplacements d'opérations avancés dans le Nord. Il est également axé sur la recherche et le développement. À mesure que le rythme des changements technologiques s'accélère, nous devons investir davantage dans la recherche et le développement afin de suivre le rythme.

M. James Bezan: Si vous me permettez de vous interrompre un instant, vous parlez d'investissements dans nos emplacements d'opérations avancés. Avons-nous commencé à apporter ces changements ou est-ce que nous planifions de le faire pour le nouvel avion de combat, le F-35?

Gén Wayne D. Eyre: Tout à fait, monsieur le président. C'est l'une des raisons pour lesquelles ces emplacements d'opérations avancés doivent être mis à niveau, et je laisserai au commandant de l'Aviation canadienne le soin de vous en parler lors de la prochaine séance.

Je vais demander à M. Quinn s'il a quelque chose à ajouter au sujet de NORAD.

M. Jonathan Quinn (directeur général, Politique de défense continentale, ministère de la Défense nationale): Merci, général. Je pense que vous avez couvert les éléments de base de ce qui a été annoncé en juin.

Comme le chef d'état-major l'a dit, monsieur le président, l'essentiel de l'annonce de la modernisation de NORAD concerne le domaine aérospatial. Nous sommes évidemment conscients de la

nécessité de s'intéresser à d'autres domaines dans lesquels nous sommes confrontés à des adversaires potentiels, alors ces...

● (1110)

M. James Bezan: En ce qui concerne le Système d'alerte du Nord, monsieur Quinn et général Eyre, cherchons-nous à faire en sorte que la totalité de l'archipel Arctique soit couvert par des systèmes terrestres et, éventuellement, par un plus grand nombre de satellites?

Deuxièmement, la défense antimissile balistique fait-elle partie des discussions sur la modernisation de NORAD, sachant que la menace aérienne sous forme de missiles, de missiles de croisière et de missiles hypersoniques est désormais plus grande?

Le président: C'est une question très importante à laquelle il reste 30 secondes au général pour répondre.

M. Jonathan Quinn: Je peux commencer par la question de la surveillance, monsieur.

L'intention est certainement de déployer un système de radar transhorizon qui couvrira les extrémités de l'archipel Arctique. Par ailleurs, un système de radar polaire qui verrait par-dessus le pôle a été annoncé. Il reste à régler certains des problèmes que présente l'atmosphère à cette très haute latitude grâce aux travaux de recherche et de développement, mais le financement a été débloqué pour cela, de sorte qu'une fois la recherche et le développement terminés, nous disposerons également d'une station radar transhorizon dans l'Extrême-Arctique.

Comme vous l'avez dit, monsieur le président, l'intention est de pouvoir compter sur une couverture complète du territoire canadien et de ses approches.

Le président: Merci, monsieur Bezan.

Madame O'Connell, c'est à vous pour six minutes.

Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous d'être ici.

Général Eyre, parlons de certains des nouveaux engagements de la Défense et de la coopération avec les populations autochtones.

Je crois qu'un contrat a été signé en avril dernier pour l'entretien du Système d'alerte du Nord. Est-ce que vous-même ou un autre témoin pourriez nous expliquer pourquoi la participation des communautés autochtones... Même en tant que civile examinant les choses de l'extérieur, je vois bien qu'il s'agit de recrutement et de maintien du personnel en poste afin d'assurer la surveillance dans le Nord ou d'appliquer les mesures de sécurité. Pourquoi ce partenariat et ce nouvel engagement envers les populations autochtones du Nord? Est-ce ainsi que le Canada parviendra éventuellement à se démarquer par son expertise?

De plus, comment envisagez-vous la poursuite et peut-être la croissance de ce secteur?

Gén Wayne D. Eyre: Je vais faire quelques remarques, monsieur le président, avant de céder la parole à M. Quinn.

Tout d'abord, la consultation va revêtir de plus en plus d'importance tandis que nous allons administrer tous ces projets pour nous assurer que nous comprenons bien les enjeux et instaurons un respect mutuel de sorte d'éviter toute surprise.

Deuxièmement, nous devons miser sur des solutions gagnant-gagnant. Investir dans la sécurité dans le Nord signifie qu'il faut non seulement viser la sécurité de l'ensemble du pays, mais surtout la sécurité dans le Nord. Par ailleurs, il faut rechercher des avantages économiques et des possibilités d'emploi pour les collectivités du Grand Nord et ouvrir d'autres possibilités comme sur le plan des communications.

M. Jonathan Quinn: Monsieur le président, je souhaite ajouter certaines choses.

Comme vient de le dire le chef d'état-major, la consultation est primordiale. Nous avons mené des consultations initiales auprès des dirigeants autochtones et des gouvernements provinciaux et territoriaux lors de l'élaboration des propositions de modernisation du NORAD. J'ai reçu de nombreux commentaires excellents sur les priorités locales, puis nous avons ajouté cela aux exigences des Forces armées canadiennes afin de chercher de façon proactive des occasions de tirer des avantages mutuels...

Mme Jennifer O'Connell: Excusez-moi, je ne veux pas vous interrompre, mais mon temps est limité.

À ce sujet, je comprends l'aspect consultation, mais parlons de l'expertise locale. Général Eyre, vous avez parlé des besoins uniques en matière d'infrastructures et de conditions météorologiques extrêmes du Grand Nord. Ne voyez-vous pas dans cet engagement non seulement la possibilité de mener des consultations et de trouver des débouchés pour la communauté locale, mais l'occasion de miser sur la connaissance du terrain et sur la façon de composer avec des conditions météorologiques extrêmes? Pourriez-vous nous parler des autres considérations possibles?

Encore une fois, je suis désolée. Je ne voulais pas vous interrompre, mais mon temps est limité.

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, le député a tout à fait raison de dire que nous devons faire appel à cette expertise, surtout en ce qui concerne la construction d'infrastructures. Il est très difficile de faire en sorte que l'infrastructure soit durable et résistante au vu des circonstances changeantes liées aux changements climatiques.

Monsieur Quinn, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Jonathan Quinn: Simplement que, de toute évidence, dans le cadre de leurs activités dans le Nord, les Forces armées canadiennes sont appelées à relever à peu près les mêmes défis que les résidents du Nord en ce qui concerne le déficit d'infrastructures, l'accès à large bande et ce genre de choses. C'est une autre raison pour laquelle, alors que nous investissons dans la résolution de ces problèmes par les Forces armées canadiennes, nous nous attendons à avoir de nombreuses occasions d'aider à relever ces défis pour les habitants du Nord également et d'élaborer ces solutions de concert avec eux.

Comme vous l'avez dit, il faut miser sur les connaissances et l'expertise des résidents du Nord.

• (1115)

Mme Jennifer O'Connell: Parfait. Merci.

Je vais revenir sur une question soulevée par M. Bezan. Différentes études, comme celle que nous menons pour faire le point au sujet de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie... Les témoins nous ont parlé de la Russie et de la Chine. Ces deux pays zieutent le Nord et l'Arctique, et si le dicton veut que « l'ennemi de mon enne-

mi soit mon ami », s'agissant d'Arctique ils pourraient fort bien avoir des visées divergentes.

Comme nous sommes en séance publique, nous ne pouvons certainement pas parler de tout, mais compte tenu de la situation entre la Russie et l'Ukraine et de la situation entre la Chine et Taïwan, croyez-vous que le paysage change en ce qui concerne la capacité des Russes et des Chinois de se concentrer sur l'Arctique, cette compétition dans le Nord évolue-t-elle?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, même si la Russie se concentre sur l'Ukraine où elle a englouti une grande partie de ses forces terrestres, elle conserve une importante capacité dans les autres domaines, soit la cyberguerre, l'espace, l'air et la mer, en surface et en subsurface.

À mesure qu'elle s'isole et devient de plus en plus redevable à la Chine, qu'elle se transforme en un État vassalisé, nous constaterons peut-être une plus grande réticence de la Russie à coopérer davantage dans le Nord, et peut-être même la disparition totale de cette possibilité.

Je vais demander au général Wright ce qu'il en pense.

Mgén Michael Wright: Merci, monsieur le président.

Je suis tout à fait d'accord pour dire que si elles coopéraient dans l'Arctique, la Russie et la Chine constitueraient une menace importante à la capacité du Canada de protéger sa souveraineté.

Je vais revenir sur ce qu'a dit le général Eyre, à savoir que les relations entre la Russie et la Chine sont de plus en plus déséquilibrées en raison des échecs de la Russie. Je pense que nous pourrions voir la Chine profiter de la Russie dans cette région.

Le président: Merci, madame O'Connell.

[Français]

Madame Normandin, vous avez la parole.

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Messieurs, merci beaucoup de votre présence et de votre disponibilité, dont nous vous sommes reconnaissants. Je suis contente de vous voir en personne.

J'aimerais renchérir un peu sur la question du bouclier antimissile, mais je commencerais par vous demander si, advenant une attaque de la Russie par la voie de l'Arctique, le Canada a présentement la capacité d'abattre un missile sans dépendre des États-Unis.

Gén Wayne D. Eyre: Merci de votre question.

Nous entretenons une excellente relation avec nos collègues des États-Unis. Je vais d'ailleurs parler avec le commandant du NORAD, le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, dans quelques heures, pour discuter de notre coopération dans le Grand Nord et du plan de mise en œuvre de la modernisation de cette organisation.

À l'avenir, nous devons continuer de travailler avec les États-Unis dans l'Arctique, parce que c'est dans notre intérêt. Comme je l'ai dit dans mon allocution d'ouverture, j'ai participé à une réunion avec tous les chefs de la Défense des pays de l'Arctique, et nous avons une perspective très semblable des défis en matière de sécurité.

Mme Christine Normandin: Si vous le permettez, général Eyre, je cherche à savoir si le Canada a, seul, sans le soutien des États-Unis, la capacité d'abattre un missile.

Gén Wayne D. Eyre: Il faut connaître et comprendre la menace. Pour l'instant, cette semaine ou cette année, la menace à notre souveraineté n'est pas claire. Nous devons cependant, pour l'avenir, continuer d'investir dans les capacités nécessaires pour défendre notre souveraineté. Ce pourrait être d'une façon unilatérale.

Mme Christine Normandin: J'en comprends que, pour le moment, nous ne possédons pas cette capacité.

Est-il prioritaire d'avoir cette capacité, à la limite pour être capable de se défendre seul?

Gén Wayne D. Eyre: Pour nous, c'est une priorité, assurément. Nous devons continuer de développer la capacité nécessaire pour mener, dans tous les domaines, des opérations dans l'Arctique.

• (1120)

Mme Christine Normandin: À l'heure actuelle, les États-Unis auraient-ils l'obligation de détruire un missile dont la cible serait le territoire canadien?

Gén Wayne D. Eyre: C'est une question compliquée parce que cette menace viserait notre continent comme une cible intégrée.

Je vais donc passer la parole au général Wright pour qu'il vous donne plus de détails à ce sujet.

Mgén Michael Wright: Je vous remercie.

Comme l'a mentionné le chef d'état-major de la défense, la Russie considère l'Amérique du Nord comme une seule cible.

Mme Christine Normandin: Ma question vise à savoir si les États-Unis considèrent l'Amérique du Nord comme une seule cible.

Gén Wayne D. Eyre: C'est aux États-Unis qu'il revient de répondre à cette question.

Mme Christine Normandin: Je vous remercie et je constate qu'il y aura du chemin à faire à ce sujet.

En ce qui concerne le bouclier antimissile américain, le Canada avait fermé la porte il y a quelques années. Or, il semblerait qu'au cours des dernières semaines ou des derniers mois, le Canada ait exprimé la volonté de reconsidérer son refus d'adhérer au bouclier antimissile américain.

Où en est-on dans cette réflexion? De plus, outre la menace générale de la Russie, y a-t-il des éléments précis qui alimentent cette réflexion?

Gén Wayne D. Eyre: Il s'agit là d'une question de politique.

Cela dit, je crois que les politiques en matière de défense antimissile balistique sont de moins en moins pertinentes. En effet, nos alliés recourent maintenant au concept de défense aérienne et antimissile intégrée, qui repose sur trois systèmes: un système de capteurs, un système de défense contre les menaces, et un système de commandement et de contrôle.

Comme tous ces systèmes sont bien intégrés en un seul réseau et que les menaces sont multiples, comme les menaces hypersoniques et les divers missiles, dont les missiles de croisière, il est difficile de ne cibler qu'une menace en particulier. La défense aérienne et antimissile intégrée est le concept de l'avenir.

Mme Christine Normandin: Si le Canada décidait d'adhérer au bouclier antimissile, sa participation pourrait-elle être considérée comme un apport intéressant? Quelle pourrait être la contribution du Canada?

Gén Wayne D. Eyre: Selon moi, ce pourrait être dans le domaine des capteurs et des connaissances pratiques propres au domaine aérien.

Je vais céder la parole à M. Quinn afin qu'il vous communique plus d'information.

M. Jonathan Quinn: Je vous remercie, général.

[Traduction]

Tous les investissements dans la modernisation du NORAD dont j'ai parlé tout à l'heure sont liés à la défense antimissile. Bien que la politique canadienne en matière de défense antimissile balistique n'ait pas changé, le Canada a toujours joué un rôle important dans l'alerte contre les attaques de toutes les menaces aérospatiales. Nous continuerons de jouer ce rôle. Les investissements dans la modernisation du NORAD amélioreront notre capacité à faire ces contributions.

En ce qui concerne les menaces dites aérobies, les missiles de croisière préoccupent de plus en plus le commandant du NORAD, principalement en raison de l'évolution rapide des variantes modernes des missiles de croisière par rapport à nos adversaires potentiels, ainsi que de la perception...

Le président: Malheureusement, nous allons devoir en rester là pour ce qui est de votre réponse.

M. Jonathan Quinn: Je suis désolé, monsieur le président.

Le président: Pas de problème, mais Mme Normandin a largement dépassé son temps.

Nous allons passer à Mme Mathyssen, qui, bien sûr, ne dépassera pas son temps de parole.

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Je vais poursuivre dans la même veine. Je suis très heureuse que tout le monde soit ici. C'est formidable de vous voir en personne.

Il y a un bon moment de cela, quand le Canada a déclaré qu'il ne participerait pas au programme de défense antimissile balistique, c'était en grande partie à cause de son peu d'efficacité. Le taux de réussite était de 50 %. C'eût été un énorme gouffre financier.

Voilà que vous parlez d'intégration. En quoi cela change-t-il la situation? En quoi cela change-t-il l'efficacité du système et la question des coûts?

• (1125)

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, je vais m'expliquer un peu mieux pour ce qui est de l'intégration et revenir sur l'autre question.

Dans tout système de défense aérienne, il y a trois composantes, à commencer par les capteurs, et nous investissons dans de nombreux éléments de ce type pour nous permettre de détecter différentes menaces. Il y a aussi les mécanismes de mise en échec qui interviennent avant ou après le lancement — comme une cyberattaque avant le lancement ou une sorte d'interception après le lancement —, puis il y a le système de commandement et de contrôle qui rassemble toutes ces dimensions. Il intègre les données provenant des capteurs et du mécanisme de mise en échec pour permettre la prise de décisions rapides.

Quand on songe aux divers types de menaces auxquelles nous sommes exposés — les missiles balistiques, les missiles de croisière, les missiles hypersoniques et les missiles lancés par sous-marin —, il est très difficile de traiter séparément les divers types de menaces quand le commandement et le contrôle sont à ce point intégrés. C'est pourquoi l'investissement dans la modernisation du NORAD pour le commandement et le contrôle, qui nous permet de mieux intégrer ces divers aspects et de mieux comprendre ce qui se passe, est si important.

Je vais demander à M. Quinn s'il a quelque chose à ajouter.

M. Jonathan Quinn: Non.

Mme Lindsay Mathyssen: À propos de ce mécanisme de mise en échec, on m'a expliqué qu'en fin de compte, c'est comme si l'on cherchait à intercepter une balle en mouvement. C'est la raison pour laquelle c'est si problématique, c'est le moins qu'on puisse dire.

Quand on dit que le taux d'échec est de 50 %, c'est énorme. Dans quelle mesure les résultats se sont-ils améliorés?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, je ne possède pas les connaissances nécessaires pour parler de missiles et de modes d'interception spécifiques. Cependant, comme on l'a vu en Ukraine d'après le nombre de missiles russes interceptés, il est effectivement payant de pouvoir compter sur un système de défense aérienne antimissile.

Mme Lindsay Mathyssen: L'idée de la modernisation est tout à fait claire et nécessaire. C'est l'assurance que nos militaires disposeront de ce dont ils auront besoin pour faire leur travail, un travail très dangereux, mais c'est très différent de la notion de militarisation massive et progressive. S'agissant de défense antimissile balistique, beaucoup ne voulaient pas s'engager dans cette voie, parce que lorsque nous nous dotons de plus gros canons, ceux d'en face en auront des plus gros encore. Même chose pour les systèmes.

Comment éviter cela maintenant?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, la question porte sur l'essence de la dissuasion. À l'heure actuelle, la Russie tente de recourir à la coercition nucléaire pour atteindre ses objectifs nationaux. Ne nous leurrions pas, car d'autres pays nous observent et cherchent à savoir s'il vaut la peine d'investir dans des armes nucléaires ou d'autres formes de destruction massive pour déterminer s'ils peuvent contraindre leurs voisins et d'autres acteurs à se plier à leurs objectifs nationaux.

Mme Lindsay Mathyssen: Est-ce un problème que le Canada n'ait pas joué un rôle dans les pourparlers sur la non-prolifération nucléaire au cours de l'été?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, je n'ai pas d'opinion à ce sujet.

Encore une fois, je vais demander à notre expert en politiques, M. Quinn, s'il a quelque chose à ajouter.

M. Jonathan Quinn: Monsieur le président, je crois comprendre que le Comité entendra peut-être nos collègues du ministère des Affaires mondiales plus tard au cours de l'étude. Je pense qu'ils seraient mieux placés que moi pour répondre à cette question.

Je n'essaie pas d'esquiver la question — elle est très bonne, monsieur le président —, mais je pense que nos collègues du ministère des Affaires mondiales seraient mieux placés que moi pour y répondre.

Le président: Merci. C'est exact.

Mme Lindsay Mathyssen: Mon temps est-il écoulé?

Le président: Non, pas encore. Il vous reste une minute.

Mme Lindsay Mathyssen: Nous allons peut-être en rester là.

Pourriez-vous nous parler de ces autres formes de dissuasion, de ces collaborations avec le Groupe des cinq et de l'idée de travailler de façon multilatérale avec nos partenaires sans contribuer à l'idée d'une course aux armements croissante?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, cela montre ce que signifie la dissuasion dans le contexte canadien.

Selon nous, la meilleure façon pour un pays comme le Canada d'en dissuader un autre, consiste à s'appuyer sur un vaste groupe d'alliés, d'amis et de pays aux vues similaires, afin d'exercer une dissuasion collective. Aux États-Unis, on parle de « dissuasion intégrée ».

Il y a deux aspects à la dissuasion: la dissuasion par la rétorsion et la dissuasion par le déni.

La dissuasion par la rétorsion consiste à être en mesure de riposter en mettant en péril ce que les adversaires jugent utile. Nous n'avons pas beaucoup de tels moyens au Canada, mais en collaborant avec nos partenaires aux vues similaires, nous pouvons contribuer à cette dissuasion plus vaste.

La dissuasion par le déni signifie que ce que l'adversaire veut accomplir ne sera pas possible. Cela signifie être résilient. Même s'il attaque, il n'atteindra pas ses objectifs, alors il s'agit d'éviter ou d'éliminer les points de défaillance uniques dans notre système afin que nous puissions continuer à fonctionner même après une attaque.

• (1130)

Le président: Merci, madame Mathyssen.

Madame Kramp-Neuman, bienvenue au Comité. Vous avez cinq minutes.

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs, de votre service et de votre engagement envers le Canada.

Je commencerai par souligner qu'il a beaucoup été question, récemment, des Forces armées canadiennes et de la crise du personnel qui a une incidence directe sur notre façon de faire les choses. Selon moi, cela a une incidence directe sur notre capacité de défendre l'Arctique. Nous ne pouvons pas défendre l'Arctique sans les gens. Il me semble que nous devons redoubler d'efforts.

Ne devrions-nous pas être des spécialistes de la guerre dans l'Arctique? En quoi notre capacité d'intervenir maintenant dans le Nord diffère-t-elle de ce qu'elle était il y a 10 ans? Faisons-nous des progrès ou régressons-nous?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, la première partie porte sur la disponibilité opérationnelle, ce qui me préoccupe beaucoup. La disponibilité s'articule autour de quatre éléments qui sont: le personnel, l'équipement, la formation et le maintien des capacités. Nous devons nous concentrer sur les quatre pour pouvoir mener des opérations dans l'Arctique. Nous devons avoir les bonnes personnes.

C'est vrai que l'on a entendu beaucoup de commentaires sur la situation des Forces armées canadiennes sur le plan des effectifs. Cela m'inquiète énormément. Nous tentons de régler ce problème par le biais d'un plan destiné à permettre la reconstitution des effectifs des Forces armées canadiennes.

Nous devons également continuer d'investir dans de l'équipement adapté aux missions dans le Nord. Nous devons investir et continuer à offrir de la formation dans le Nord et à accroître la formation dans cet environnement difficile.

Cette formation obéit à plusieurs objectifs. Pour revenir à la question de la dissuasion, si nous pouvons continuer à projeter des capacités aux extrémités du territoire national, cela montrera aux adversaires potentiels que nous avons la capacité voulue et que nous la mettons en pratique, et cela changera leur calcul décisionnel. Il faut continuer dans ce sens.

Le dernier élément est le maintien des capacités. Ce que je veux dire par-là, c'est que nous ne pouvons pas nous contenter d'approvisionner nos troupes ou nos gens aux confins du territoire, car nous devons aussi investir dans les infrastructures afin que nos effectifs aient accès aux plateformes de soutien, compte tenu de la distance entre les nœuds d'infrastructures. Il nous faut renforcer le réseau de plateformes pour assurer une présence beaucoup plus importante et constante dans le Nord, quitte à ce qu'elle ne soit pas permanente, et cela avec des moyens venant du Sud.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Merci.

Pour résumer ce que vous avez dit, nous devons agir avec un sentiment d'urgence, parce que la situation actuelle nuit à notre capacité d'intervenir partout dans le monde.

Vous avez dit que 10 % des postes ne sont pas comblés dans les Forces armées canadiennes. Pouvez-vous nommer les activités de formation et les opérations qui ont dû être éliminées en conséquence, ou nous dire s'il s'agit d'une réduction volontaire?

De plus, pour compléter cette question, pouvez-vous parler précisément de l'Arctique? L'opération Nanook sera-t-elle annulée ou réduite?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, nous examinons une à une chaque activité que nous entreprenons sous l'angle de la reconstitution des effectifs et nous cherchons à déterminer comment obtenir l'effet stratégique recherché avec éventuellement un personnel réduit, tandis que nous réaffectons des ressources pour former plus de gens, pour rebâtir les effectifs, pour dispenser l'instruction de base, etc. Cela s'applique à toutes nos activités, y compris à nos opérations internationales, puisque nous augmentons la taille de nos forces opérationnelles, mais cela s'applique également aux manœuvres organisées ici au pays, où nous avons délibérément accordé la priorité à une instruction individualisée plutôt qu'à l'instruction collective. Je veux dire que nous offrons des cours individuels, qu'il s'agisse de cours d'instruction de base, de cours de leadership ou autres, qui nous permettent de renforcer nos effectifs. Dans le cadre d'une instruction collective, des groupes de militaires — soit des unités — sont appelés à travailler ensemble. Nous n'avons pas complètement éliminé cette formule, parce que nous en avons besoin au titre du maintien de notre expertise et de notre disponibilité opérationnelle.

Quant à l'opération Nanook, il n'est pas question de la supprimer. C'est notre présence la plus visible tout au long de l'année dans l'Arctique, et nous allons poursuivre cet exercice.

Si vous avez d'autres questions à ce sujet, le général Scott, qui n'a pas encore eu l'occasion de parler, a hâte de dire quelques mots.

● (1135)

Le président: Il a 30 secondes.

Major-général Peter Scott (chef d'état major, Commandement des opérations interarmées du Canada, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le président. Je serai aussi bref que possible.

Comme le chef d'état-major l'a mentionné, l'opération Nanook aura lieu l'an prochain tout comme elle a eu lieu l'an dernier. L'an dernier, le succès a été retentissant. L'exercice, qui s'est essentiellement déroulé de mars à la fin de septembre, a obéi à une approche pangouvernementale. Nous avons également sollicité la participation des États-Unis, de la France, de la Belgique, de la Corée et du Japon.

Il s'agit d'un excellent exercice qui nous permet de communiquer avec une grande diversité de collectivités nordiques et de montrer la dissuasion nécessaire ainsi que notre présence dans l'Arctique tout au long de l'année.

Le président: Merci, madame Kramp-Neuman.

Sur ce, madame Lambropoulos, vous avez cinq minutes.

Mme Emmanuela Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de leur présence.

Parlant de sécurité dans l'Arctique, je ne peux m'empêcher de penser aux occasions de développement que celle-ci comporte et aux façons d'aider nos communautés autochtones à améliorer leurs milieux de vie. Et puis, elle répond à deux des objectifs du gouvernement, soit sécuriser l'Arctique et aider du même coup les communautés autochtones à se développer.

Ma première question est la suivante: pouvez-vous nous dire précisément en quoi l'investissement dans le NORAD pourrait aider à soutenir la création d'emplois et le développement économique dont les communautés autochtones pourraient bénéficier directement?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, avant de céder la parole à M. Quinn pour les détails, je souhaite revenir sur une réponse semblable qui a été donnée à une question précédente au sujet d'une situation où tout le monde est gagnant. Les investissements dans les infrastructures du Nord créent des emplois et des possibilités de développement dans des domaines comme l'internet à large bande. L'investissement dans l'expertise, comme ce que nous trouvons chez les Rangers canadiens, crée également des possibilités qui sont appréciables pour les communautés autochtones du Nord.

Sur ce, M. Quinn pourrait faire un commentaire.

M. Jonathan Quinn: Merci, général.

Les possibilités intéressantes de tirer des avantages mutuels abondent. Nous avons parlé un peu des améliorations aux infrastructures du Nord qui sont inscrites au plan de modernisation de NORAD. Les emplacements d'opérations avancés à Yellowknife, à Inuvik, à Iqaluit et aussi à Goose Bay — ce qui veut dire qu'on ne se limite pas nécessairement à l'Arctique — créeront des possibilités d'emploi pour les Autochtones et favoriseront la croissance économique.

Nous avons mentionné le contrat concernant le soutien opérationnel et le maintien des capacités du Système d'alerte du Nord. Nous continuerons d'entretenir le réseau jusqu'à ce que les nouveaux systèmes de radar transhorizon soient mis en service. Comme nous le disions, le contrat a été accordé à la Nasittuq Corporation, qui est une organisation appartenant à des Inuits. On parle de 500 millions de dollars au titre de l'entretien du Système d'alerte du Nord. Au fur et à mesure que nous lancerons d'autres projets d'infrastructures dans le Nord et que nous établirons des sites pour le radar transhorizon, les résidents du Nord devraient avoir davantage de débouchés.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci.

Ma question complémentaire va porter sur les efforts de recrutement spécifiquement déployés dans le Nord. De toute évidence, il risque d'être plus difficile de recruter des gens ne vivant pas déjà dans ce genre d'environnement et dans des conditions climatiques très froides. Les forces armées essaient-elles de recruter dans les communautés autochtones?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, voilà un aspect où nos efforts de recrutement présentent un énorme potentiel de croissance. Dans le Grand Nord, nous continuons de recruter des Rangers canadiens. Nous sommes également très ouverts à recruter celles et ceux qui veulent quitter leur communauté pour se joindre aux forces un peu partout au pays.

Nous disposons d'un certain nombre de programmes pour les Autochtones, surtout en été. Le commandant adjoint de l'Armée canadienne pourra vous en parler plus en détail lors de la prochaine séance, si vous le souhaitez.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci.

J'ai une autre question qui porte précisément sur l'aspect consultations.

Vous avez mentionné le projet de consulter les communautés autochtones, mais je vais préciser ma question parce que je siège également au Comité de la condition féminine. Nous avons beaucoup appris au sujet des femmes et des filles autochtones et des répercussions de l'extraction des ressources dans des régions comme celles-là. Je crois que la construction d'infrastructures pourrait avoir un impact semblable sur ces communautés et sur les femmes et les filles du Nord.

Est-ce qu'on les consulte? Fait-on quelque chose pour prévenir les tragédies que vivent ces femmes quand des groupes d'hommes sont amenés dans les collectivités du Nord pour travailler à des projets?

• (1140)

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, dans le cadre de nos consultations, nous nous devons d'appliquer une approche sexospécifique afin d'avoir une vue globale de la situation des collectivités et de l'incidence de notre présence ou de nos activités sur elles.

Le président: Monsieur Quinn, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Jonathan Quinn: Je serai très bref, monsieur le président, mais c'est un aspect très important.

Comme l'a dit le chef d'état-major de la Défense, nous avons procédé à une analyse ACS+ poussée à l'étape de la préparation des propositions.

Les consultations menées auprès des dirigeants autochtones avant la prise de décision ont été très parcellaires. À mesure que nous procéderons à la mise en œuvre et que nous déterminerons quels investissements précis seront faits dans le Nord, les consultations plus approfondies tiendront certainement compte des expériences uniques des femmes et des filles. Au fur et à mesure que ces projets seront mis en œuvre, leur situation sera certainement prise en considération.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, madame Lambropoulos.

[Français]

Madame Normandin, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais poursuivre dans le même ordre d'idées que Mme Kramp-Neuman et parler de pénurie de main-d'œuvre.

Général Eyre, vous avez récemment annoncé qu'il y aurait des compressions budgétaires dans les activités non nécessaires. Cependant, comme on a de la difficulté à augmenter le nombre de militaires dans les Forces armées canadiennes, pourrait-on s'attendre à devoir faire des compressions budgétaires dans les activités nécessaires? J'ose espérer que non.

Dans ce contexte, j'aimerais savoir où se situe dans l'ordre de priorité l'occupation effective de l'Arctique par rapport à d'autres obligations des Forces armées canadiennes comme les opérations nationales ou leur appui à l'initiative Enhanced Forward Presence de l'OTAN. Je sais que tout est important, mais où cela se situe-t-il dans l'ordre de priorité?

Gén Wayne D. Eyre: Merci de votre question.

Les opérations que nous menons ici, au pays, pour protéger les citoyens demeurent notre priorité. Elles sont plus importantes que les opérations discrétionnaires outre-mer. Cependant, il faut que nous trouvions un équilibre entre les deux.

Mme Christine Normandin: Dans un contexte de remilitarisation de l'Arctique, l'occupation effective du territoire est assez importante. J'aimerais savoir ce qui est mis en place pour s'en assurer.

Par ailleurs, j'aimerais aussi vous entendre sur la question des Rangers canadiens et sur le rôle qu'ils pourraient être appelés à jouer.

Gén Wayne D. Eyre: Comme on le sait, l'Arctique est un grand territoire. Il est donc difficile d'assurer une présence dans chaque secteur de cette région. C'est la raison pour laquelle il est très important d'avoir un système nous permettant une meilleure connaissance de la situation pour nous aider à cibler nos efforts et à les diriger là où nous devons déployer nos ressources.

Vous avez raison de dire que les Rangers canadiens sont un outil très important pour accroître notre connaissance de la situation. C'est peut-être une organisation dans laquelle nous devrions investir plus de ressources.

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: C'est maintenant au tour de Mme Mathysen, pour deux minutes et demie.

Mme Lindsay Mathysen: Merci.

Votre décision récente d'interrompre les activités non essentielles a soulevé nombre de préoccupations parce que d'aucuns croient qu'une grande partie des contrats pourrait aller à des entrepreneurs privés. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous ne faites pas vous-même ces choses-là?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, la question nous ramène à l'ordre de reconstitution des effectifs qui a été publié récemment. Chaque activité que nous entreprenons intervient dans l'optique de la reconstitution, particulièrement en ce qui concerne notre principale ressource actuelle que sont les chefs de niveau intermédiaire — soit nos caporaux-chefs, nos sergents, nos officiers mariniers, nos capitaines, nos majors, nos capitaines de corvette — parce qu'ils sont essentiels non seulement pour former la prochaine génération et rebâtir nos effectifs, mais aussi pour mener à terme une grande partie des initiatives en cours. C'est vraiment ce que j'appelle notre capacité de changement.

Il n'existe pas de solution miracle en termes d'activité d'envergure à suspendre en regard de la reconstruction; il s'agit d'un millier de petites activités que nous examinons sous cet angle et qui, graduellement et collectivement, nous permettent de sauver cette capacité et de la recentrer sur ce qui doit être fait.

La fonction publique s'en sortirait-elle mieux avec certaines activités? Absolument. Nous travaillons constamment avec l'équipe de la Défense pour déterminer ce qu'il convient de mieux faire selon qu'on parle d'un militaire ou d'un fonctionnaire. Ce travail structurel se poursuit tandis que nous réfléchissons à ce que doivent être les forces de l'avenir.

• (1145)

Mme Lindsay Mathysen: Nous avons évidemment beaucoup appris tout au long de la pandémie de COVID-19 dans le cas des pressions exercées sur notre système de soins de santé et sur les ressources humaines mises à contribution. Quand vous parlez de reconstitution, il se peut que les échelons intermédiaires soient appelés à en faire davantage. Comment trouvez-vous un équilibre dans leur cas?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, cette question est déterminante parce que nous devons gérer la charge de ces cadres intermédiaires pour nous assurer qu'ils restent avec nous. On pourrait presque considérer cela comme une reconstitution individuelle.

Tous les Canadiens ont eu de la difficulté à traverser la pandémie. On le voit dans le stress de notre société. C'est la même chose pour les membres des Forces canadiennes. Nous devons investir dans le bien-être. Il s'agit d'une priorité au titre du leadership à tous les échelons pour faire en sorte que le rythme soit bien géré, pour s'assurer que nous parvenons à un équilibre suffisant entre travail et vie personnelle et pour veiller à ce que nous investissions adéquatement dans notre propre système de soins de santé.

Il ne faut pas oublier qu'aux termes de la Loi canadienne sur les soins de santé, les Forces armées canadiennes ont leur propre système de soins de santé. Pour la force régulière, c'est là que nous obtenons nos soins de santé primaires. Il faut absolument reconstituer cela aussi.

Le président: Malheureusement, nous allons devoir en rester là. Je l'apprécie. Le temps de Mme Mathysen est écoulé. Je ne prends pas grand plaisir à interrompre un général.

Madame Gallant, vous avez cinq minutes.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le président, le soutien logistique intégré, ou SLI, d'Inuvik qui est l'emplacement opérationnel avancé de NORAD, est l'épicentre de la défense aérienne canadienne du NORAD et la seule base militaire opérationnelle sur la côte atlantique de l'Amérique du Nord.

Qui a ordonné que les opérations immobilières mettent fin au contrat de construction du hangar du SLI, ce qui va à l'encontre de la politique PSE et du mandat de la ministre?

Gén Wayne D. Eyre: Je ne sais pas, monsieur le président. Le savez-vous, monsieur Quinn?

M. Jonathan Quinn: [*Inaudible*]

Gén Wayne D. Eyre: D'accord.

Le président: Voulez-vous qu'ils...

Mme Cheryl Gallant: Oui. J'aimerais le savoir. Nous ne savons pas si c'était une véritable décision politique ou si cela vient des fonctionnaires. Comment auraient-ils essentiellement passé outre vos pouvoirs?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, nous allons prendre note de la question.

Mme Cheryl Gallant: D'accord.

Général Eyre, dans un témoignage précédent, vous avez déclaré que des militaires avaient été congédiés pour avoir refusé de se faire vacciner contre la COVID-19, ce qui faisait courir un risque sanitaire mortel aux autres et un risque de propagation à bord des navires, ce qui n'a pas permis d'éviter que le NCSM *Winnipeg* retourne au port après que sept marins eurent obtenu un résultat positif pendant qu'ils étaient en mer. Il semble que les vaccins que vous avez dit nécessaires pour arrêter la propagation n'ont pas donné les résultats escomptés.

Dans quelle mesure jugez-vous approprié que d'éventuelles recrues apprennent qu'un certain nombre de membres des FAC aient été congédiés pour avoir refusé de jouer à la roulette vaccinale anti-covid, et combien de soldats se font virer pour avoir refusé de se faire vacciner?

Le président: Permettez-moi de rappeler ce que j'ai dit au début: nous avons invité le général Eyre et ses collègues pour notre étude de l'Arctique. J'ai beaucoup de mal à saisir le lien entre cette question et l'étude pour laquelle le témoin a été invité.

Je vais laisser le général Eyre répondre s'il le souhaite, mais je répète à mes collègues que, pendant le reste de l'heure, nous nous en sommes tenus presque entièrement au sujet. Je ne voudrais pas que nous nous en écartions.

• (1150)

M. James Bezan: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le général Eyre a parlé du recrutement et de l'actuelle pénurie de personnel, ainsi que des conséquences de ce problème pour les opérations, y compris dans l'Arctique. La question me semble donc pertinente.

Le président: C'est un argument, pas un rappel au Règlement.

Poursuivez.

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, la question n'est pas facile pour notre société, mais il importe de se rappeler que les Forces armées canadiennes sont le dernier recours pour défendre notre pays. Nous devons prendre des mesures supplémentaires pour être prêts à nous affirmer comme force de dernier recours. C'est important.

Notre organisation sert à protéger les autres. Elle repose sur le travail d'équipe. Une partie du travail d'équipe consiste à protéger ses coéquipiers, mais aussi à se préparer soi-même et à être prêt sur le plan opérationnel à relever les défis.

Nous savons que la vaccination a réduit la gravité et l'intensité des symptômes. Nous sommes encore au milieu de la pandémie, qui continue d'évoluer, tout comme notre politique de vaccination. Vous remarquerez que la semaine dernière, nous avons publié une politique mise à jour — une politique provisoire, comme je le dis, parce qu'elle continue d'évoluer.

Monsieur le président, nous avons besoin d'une force qui se concentre sur la protection des autres et sur la protection mutuelle, qui met l'accent sur le travail d'équipe et le respect des ordres...

Mme Cheryl Gallant: Excusez-moi...

Gén Wayne D. Eyre: Au cours de mes huit premières années de service, j'ai rempli trois carnets de vaccination internationalement reconnus en raison des exigences internationales, des exigences nationales, des exigences en matière de vaccination. Il n'y a là rien de neuf.

Mme Cheryl Gallant: Non, rien de neuf. Les soldats avec qui j'ai discuté sont inquiets parce qu'ils font partie du groupe des 19 à 39 ans et que, pour eux, le risque est élevé.

Pour revenir à l'Arctique, si le *Harry DeWolf* est prêt à mener des activités de génération des forces en novembre et en décembre — le Canada ayant renoncé à l'opération Nanook en 2022 —, combien de nouvelles recrues seront à bord?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, je n'ai pas de détails à ce sujet, mais le commandant de la Marine sera là à la prochaine séance, et je suis certain qu'il sera prêt à répondre à la question.

Mme Cheryl Gallant: Très bien.

Je n'ai pas eu de réponse à la question précédente sur le nombre de personnes qui seront expulsées de l'armée parce qu'elles refusent de se faire vacciner.

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, à ma connaissance, tous ceux qui se sont engagés dans le processus de libération ont été libérés et plus personne n'est en attente de libération, mais je le dis sous toute réserve. Il pourrait y avoir d'autres cas.

Mme Cheryl Gallant: Pourquoi ont-ils été traduits en cour martiale au lieu d'être libérés par des moyens administratifs?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, c'est la politique que nous avons mise en place à ce moment-là, et elle a fonctionné.

Le président: Vous semblez tentée par la digression que j'espérais éviter: nous étudions la situation en Amérique du Nord et non la question des vaccins.

Il vous reste 30 secondes.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

À propos des exercices dans le Nord, il y en a un en Norvège tous les deux ans. De quelle nature a été notre participation par rapport à celle des années antérieures?

Gén Wayne D. Eyre: Monsieur le président, au fil des décennies, notre participation a augmenté et diminué en fonction de ce qui retenait notre attention dans le monde, de la disponibilité des troupes et des autres opérations en cours. Au début des années 1990, pour ma part, j'ai passé plusieurs mois dans le Nord de la Norvège à faire des exercices.

Quant à l'exercice le plus récent, je n'ai pas à portée de main le nombre de soldats qui y ont participé. Nous allons prendre note de la question et vous communiquer l'information.

Mme Cheryl Gallant: Est-ce que ce sera un exercice courant auquel nos troupes continueront de participer dans la mesure du possible?

Le président: Merci, madame Gallant.

[Français]

Monsieur Robillard, je vous cède maintenant la parole pour cinq minutes.

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Merci, monsieur le président.

Du point de vue de la Défense nationale, de quelle manière l'évolution du contexte de sécurité internationale touche-t-elle le Canada, particulièrement dans l'Arctique? Quelles sont les menaces les plus sérieuses, et quels sont les principaux défis, actuellement, et pour la prochaine décennie?

• (1155)

Gén Wayne D. Eyre: Je vous remercie de ces questions.

Je crois que ce sont de bonnes questions à poser à notre chef du renseignement.

Mgén Michael Wright: Le Canada participe à l'ordre international basé sur les règlements et les normes internationales. Il fait face aux menaces de la Russie et de la Chine.

Dans le cas de la Russie, cette dernière a des capacités militaires dans l'Arctique et peut décider de passer de la défensive actuelle à l'offensive.

Quant à la Chine, elle est actuellement en train d'explorer et d'effectuer des tests dans l'Arctique. On sait qu'elle a des visées militaires pour cette région.

Il existe une troisième menace à l'Arctique: le changement climatique.

M. Yves Robillard: De quels types d'équipement, d'infrastructure et d'autres ressources les Forces armées canadiennes ont-elles besoin pour contrer les menaces existantes et émergentes envers le Canada et l'Amérique du Nord?

Les Forces ont-elles la bonne combinaison de ressources pour défendre le Canada et l'Amérique du Nord de façon efficace et efficiente?

Gén Wayne D. Eyre: Notre liste de besoins pourrait être longue.

Premièrement, il est essentiel d'avoir des connaissances dans chaque domaine d'activité dans le Grand Nord. Deuxièmement, il est nécessaire d'avoir la capacité de contrer les menaces dans chacun de ces domaines, par exemple sur terre, dans les airs, dans l'espace et dans le cyberspace.

Les besoins sont nombreux. Nous pouvons discuter de chaque domaine, si vous le voulez.

M. Yves Robillard: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Robillard.

Je ne vois personne d'autre qui souhaite poser une question.

Au nom du Comité, je tiens à vous remercier d'avoir comparu avec vos collègues. Il est agréable de rétablir une relation. J'ai hâte d'entendre ce que vos collègues auront à dire au cours de la prochaine heure, mais je souhaite aussi qu'il s'établisse une relation suivie et fructueuse entre les forces armées et le Comité. Merci, monsieur.

Nous allons suspendre la séance pour que le prochain groupe de témoins puisse prendre place.

• (1155) _____ (Pause) _____

• (1200)

Le président: La séance est ouverte.

J'ai l'honneur d'accueillir le vice-amiral Angus Toppsee, qui connaît bien le Comité, ainsi que le lieutenant-général Eric Kenny et le major-général Conrad Mialkowski.

Messieurs, vous avez cinq minutes. Comment allez-vous vous y prendre? J'ignore qui prendra la parole en premier. Personne? Passons directement aux questions.

Monsieur Bezan, êtes-vous prêt pour vos six minutes?

M. James Bezan: Je le suis.

Tout d'abord, il est agréable de voir parmi nous tous les commandants des différentes armes des Forces armées canadiennes. Merci d'être au service de notre pays, et je vous suis reconnaissant de l'engagement dont vous faites preuve. Veuillez transmettre nos meilleurs vœux à tous les membres de la force aérienne, de la Marine et de l'armée de terre.

Général Kenny, je m'adresse d'abord à vous.

Nous avons parlé de la modernisation du NORAD et du rôle que le F-35 va jouer. Le général Eyre a également parlé de la menace que représentent la Russie et, désormais, la Chine.

Avez-vous pris connaissance ce matin d'un article paru dans le *Telegraph*, au Royaume-Uni? On y lit que 30 pilotes de la Royal Air Force ont commencé à former des pilotes chinois et à leur apprendre comment vaincre les avions de chasse occidentaux. L'article ajoute que des éléments issus de l'Aviation royale canadienne ont peut-être été embauchés pour faire le même travail pour le Parti communiste de la Chine.

Êtes-vous au courant? Quelles mesures de protection sont en place pour veiller à ce que la sécurité nationale ne soit pas compromise par ces individus qui sont séduits par une juteuse rémunération?

Le président: La question est extrêmement importante. J'ignore si...

M. James Bezan: Il y a des conséquences pour notre souveraineté.

Le président: Je ne conteste pas l'importance de la question. Je ne suis tout simplement pas convaincu que les témoins soient les mieux placés pour y répondre.

Vous pouvez répondre.

M. James Bezan: Le témoin est le commandant de la force aérienne.

Lieutenant-général Eric Kenny (commandant de l'Aviation royale canadienne, ministère de la Défense nationale): Merci de la question, monsieur le président.

Je suis au courant de cet article.

La sécurité du Canada et des Canadiens est au centre de mes préoccupations. Nous prenons ce problème très au sérieux. Nous examinons les menaces au quotidien pour nous assurer que nous sommes prêts à les affronter dès maintenant et le serons aussi à l'avenir.

Cela dit, nous entretenons une très étroite collaboration avec tous nos partenaires pour faire les vérifications qui s'imposent sur le plan de la sécurité dans l'effectif de l'Aviation royale canadienne. Nous travaillons avec nos partenaires pour essayer de comprendre ce qui se passe dans le monde.

M. James Bezan: J'espère que le problème a été signalé aux plus hauts échelons et qu'il est pris au sérieux. La Loi sur la défense nationale et la Loi sur la protection de l'information prévoient, je le souhaite, des moyens de contrôler ceux qui pourraient se laisser tenter par des gains énormes, quitte à céder ce que je considérerais essentiellement comme un secret d'État. J'espère qu'il y aura des sanctions conséquentes pour les coupables.

En ce qui concerne les F-35, quand le contrat devrait-il être signé, normalement?

Lgén Eric Kenny: Le projet de capacité des futurs chasseurs avance bien. Nous en sommes à la phase de finalisation de cette étape. Services publics et Approvisionnement Canada y travaille. À cette étape, nous travaillons avec le gouvernement américain et Lockheed Martin en particulier pour voir s'ils peuvent répondre aux exigences obligatoires de haut niveau.

Comme la ministre l'a fait savoir, nous espérons que le contrat se concrétisera d'ici la fin de l'année.

• (1205)

M. James Bezan: Général Mialkowski, nous avons parlé du recrutement et de la difficulté d'avoir suffisamment d'opérateurs. L'armée canadienne est-elle durement touchée à l'heure actuelle, surtout dans le cadre de nos engagements envers le NORAD et de nos exercices de formation sur la souveraineté dans l'Arctique, comme l'opération Nanook?

Major-général Conrad Mialkowski (commandant adjoint, Armée canadienne, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): En ce qui concerne les opérations du NORAD, l'armée canadienne a habituellement un rôle de soutien auprès des Forces armées canadiennes dans le cadre des activités du NORAD. Peut-être qu'un collègue du COIC, c'est-à-dire le Commandement des opérations interarmées du Canada, ou peut-être le commandant de l'Aviation royale canadienne pourraient répondre.

Monsieur, vous avez posé une question au sujet des activités de formation. En général, l'armée canadienne participe à deux des quatre exercices d'entraînement cycliques de Nanook dans le Nord. L'un se déroule en hiver et l'autre en été. Cette année, nous y avons envoyé une centaine de soldats de différentes régions du pays, ainsi qu'environ deux douzaines de Rangers locaux de Cambridge Bay et de Resolute Bay.

M. James Bezan: Quel est l'effectif de Resolute Bay à l'heure actuelle?

Resolute Bay devrait être notre centre d'excellence en matière de guerre dans l'Arctique. Êtes-vous en train de dire que nous n'effectuons que quelques douzaines d'opérateurs chaque année?

Mgén Conrad Mialkowski: Le Centre de formation des Forces armées canadiennes dans l'Arctique utilise une partie du Programme du plateau continental polaire de Ressources naturelles Canada. Nous utilisons cet espace périodiquement tout au long de l'année pour des activités à Resolute Bay.

À Resolute Bay en particulier, nous nous concentrons normalement sur la formation pendant la période de mars à avril. Nous profitons du temps froid de la fin de l'hiver pour effectuer nos exercices dans l'Arctique. C'est ce qui s'est passé au cours de la dernière période. Ce sera la même chose dans l'année qui vient.

Il n'y a pas de présence permanente normale à Resolute Bay, à part les Rangers canadiens de la patrouille qui existe à Resolute Bay. Lorsque nous ajoutons des effectifs du Centre d'instruction supérieure de l'armée canadienne, qui a la responsabilité de cette formation, ou d'autres régions du Canada, ou même des alliés, alors il peut y avoir 100 ou même plus de 150 personnes.

M. James Bezan: Il me reste moins d'une minute.

Dans le cadre de l'opération Nanook et des exercices que nous menons aujourd'hui, comment le nombre de personnes engagées se compare-t-il à l'effectif qui prenait part aux exercices d'il y a une dizaine d'années, par exemple?

Mgén Conrad Mialkowski: Du point de vue de l'armée, cela tend à être du même ordre. Normalement, nous avons pour l'exercice une sous-unité ou une compagnie de soldats et de Rangers locaux, ou un regroupement de patrouilles de Rangers de la région. Il s'agit habituellement d'environ 150 soldats de l'une de nos divisions, et ils se joignent aux Rangers, dont le nombre peut atteindre ou dépasser les deux douzaines.

M. James Bezan: J'ai une brève question au sujet des Rangers. Avons-nous un effectif complet de Rangers à l'heure actuelle, ou le problème de recrutement a-t-il également une incidence sur le nombre de Rangers en service?

Le président: Vous allez devoir garder cette réponse pour un autre tour. Merci.

Au tour de M. Fisher.

M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, messieurs, d'être parmi nous. Merci beaucoup d'être au service de notre pays.

M. Bezan a parlé des exercices dans l'Arctique. Le Comité conviendra sans doute qu'il n'y a jamais eu de moment plus important pour faire ces exercices là-bas.

Le député a parlé d'un exercice en particulier, mais vous pourriez peut-être nous décrire les exercices et les opérations que nos forces armées mènent dans l'Arctique et expliquer comment ces exercices servent à protéger notre souveraineté et notre sécurité.

Et quelles sont les limites qui pèsent sur la capacité des Forces armées canadiennes de mener ces opérations et ces exercices dans l'Arctique?

Vice-amiral Angus Topshee (commandant, Marine royale canadienne, ministère de la Défense nationale): L'opération Nanook comprend quatre phases, et je vous invite à vous adresser à nos collègues du Commandement des opérations interarmées du Canada, ou COIC, pour obtenir une explication détaillée.

Ayant une certaine expérience de la nature des opérations dans l'Arctique, je dirais qu'elles correspondent à l'ensemble des opérations que nous pourrions avoir à y mener. Tous les partenaires pangouvernementaux, les administrations territoriales locales et les partenaires autochtones y participent, de sorte que la question de la sécurité soit abordée de façon exhaustive. Les efforts que nous avons consacrés à ces opérations ont augmenté au fil des ans, à mesure que nous avons acquis une meilleure compréhension de la région et des interventions qui pourraient s'y imposer. Cela peut aller de la recherche et sauvetage à la détection d'adversaires et à la riposte, mais nous mettons surtout l'accent sur la souveraineté et les opérations qui visent à assurer la sécurité.

• (1210)

M. Darren Fisher: Cela ne peut pas venir de Dartmouth—Cole Harbour, où nous taillons l'acier pour les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique, ou NPEA, et voyons de l'autre côté du port les chantiers où ils sont construits.

Vice-amiral Topshee, je suis heureux de vous revoir. Je connais votre lien étroit avec la côte Est et je vous remercie encore pour tout le travail que vous faites.

Dites-nous un mot des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique et de leur utilisation au cours de ces exercices dans l'Arctique.

Vam Angus Topshee: D'accord. Le navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique — la classe *Harry DeWolf* — est une nouvelle capacité essentielle pour la Marine canadienne. C'est la première fois que nous avons un navire capable de naviguer dans les glaces depuis le NCSM *Labrador*, dans les années 1950. Jusqu'à maintenant, nous avons pris livraison de trois des six navires, et nous nous attendons à ce que les quatrième, cinquième et sixième arrivent au cours de chacune des trois prochaines années. Cette classe promet de respecter l'énoncé des besoins et nous aurons en fait un navire de qualité supérieure à ce que nous espérions au départ.

L'an dernier, le *Harry DeWolf* a traversé l'Arctique par le passage du Nord-Ouest et a fait le tour de l'Amérique du Nord. C'est la première fois qu'un navire de guerre canadien le fait depuis 1954, ce qui témoigne de notre capacité d'opérer dans l'archipel arctique canadien.

M. Darren Fisher: À propos des changements climatiques, il est question de l'ouverture des passages et de la fonte des glaces. Cela change-t-il notre façon de faire? Avons-nous hâte de voir comment les choses se passeront à l'avenir, tandis que les glaces continuent de fondre? Est-ce à l'avant-plan de vos préoccupations en ce moment?

Vam Angus Topshee: Excellente question.

En réalité, même si on peut dire qu'il sera possible de circuler dans le passage du Nord-Ouest par moments, au plus fort de la saison de navigation estivale, les changements climatiques accentueront l'imprévisibilité. Un tourbillon arctique tend à déplacer les glaces vers la limite ouest de l'archipel arctique. Il y a là-dedans beaucoup de vieille glace et d'icebergs qui peuvent compliquer la navigation même en été. De plus, les changements climatiques peuvent provoquer des tempêtes et d'autres phénomènes qui compliquent la situation dans le Nord.

Les changements climatiques ne vont pas nécessairement rendre le Nord plus accessible en mer. Ils rendent les conditions plus imprévisibles et, à certains égards, plus dangereuses.

M. Darren Fisher: Avec le dernier groupe de témoins, nous avons discuté de l'investissement dans le bien-être. Le général Eyre en a dit un mot, mais pouvez-vous nous expliquer comment se présente cet investissement dans le bien-être des membres des FAC?

Vam Angus Topshee: La cheffe du personnel militaire travaille à un certain nombre d'initiatives pour veiller de façon générale à la qualité de vie des militaires et de leurs familles. Je lui laisserai le soin d'en parler en détail. Bon nombre de ces initiatives attendent toujours l'approbation du Conseil du Trésor. Les trois services ont pris des mesures pour valoriser les marins, les soldats, les aviateurs et les opérateurs qui travaillent dans les Forces armées canadiennes et reconnaître le mieux possible la difficulté de leur service.

M. Darren Fisher: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Une minute et demie.

M. Darren Fisher: Je n'ai pas de questions pour occuper une minute et demie, mais je tiens à souligner que vous avez parlé des familles des militaires. Je suis heureux que vous ayez parlé du soutien dont ces familles ont besoin et de la contribution qu'elles apportent lorsqu'un militaire est au service du Canada. Je tiens à vous en remercier.

Monsieur le président, j'ai terminé. Merci.

Le président: Merci, monsieur Fisher.

[Français]

Madame Normandin, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Christine Normandin: Je vous remercie.

Je remercie les trois témoins de leur présence. C'est très apprécié.

J'aimerais commencer par des questions sur la surveillance maritime. J'aimerais que vous nous parliez de la collaboration entre les Forces armées canadiennes et la Garde côtière canadienne, notamment de la possibilité de militariser ou d'armer les bateaux de la Garde côtière.

Quelles sont les lacunes dans la surveillance que nous assurons, notamment en lien avec des sous-marins nucléaires étrangers sillonnant les eaux territoriales canadiennes?

Vam Angus Topshee: Je vous remercie de cette question.

Il existe déjà une excellente coopération pour assurer la surveillance de l'Arctique grâce aux trois centres des opérations de la sécurité maritime que compte le Canada, où coopèrent plusieurs agences et ministères du gouvernement.

Je ne suis pas persuadé que ce qui manque soit la présence d'armes comme des fusils sur nos bateaux. Nous nous interrogeons plutôt sur notre capacité de surveiller tout l'Arctique. Beaucoup d'initiatives sont en train et notre capacité actuelle de surveillance

n'est pas mauvaise. Cependant, la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, le NORAD, nous permettra d'améliorer notre capacité de surveiller l'Arctique dans tous les domaines, en particulier dans le domaine maritime.

• (1215)

Mme Christine Normandin: Dans le domaine maritime, mis à part les radars, quelque chose pourrait-il être amélioré en ce qui concerne la surveillance?

Vam Angus Topshee: Nous pouvons toujours faire mieux. Par exemple, nous avons expérimenté un nouveau système de sonar appelé TRAPS, un système portable de sonar passif que nous immergeons et qui enregistre des données. Nous l'avons utilisé à bord du NCSM *Harry DeWolf* l'an dernier, lors de son voyage dans le passage du Nord-Ouest, et nous avons réussi à détecter des sous-marins.

Mme Christine Normandin: J'aimerais vous poser une question qui peut sembler simple, mais dont j'imagine qu'elle est très complexe. Entre la Russie et la Chine, laquelle pose présentement le plus de risques ou de problèmes en lien avec l'occupation du territoire arctique?

Vam Angus Topshee: C'est une excellente question.

Cela dépend de l'aspect qui est considéré. Pour ce qui est des sous-marins, c'est la Russie. Dans le cas des navires de surface, la Chine a une plus grande capacité à présent. Dans les glaces de l'Arctique, les deux s'équivalent.

Nous ne constatons pas vraiment de menace directe maintenant. Il s'agirait plutôt d'une menace indirecte envers le système international de règlements et de normes.

Mme Christine Normandin: Justement, en ce qui concerne l'aspect international, j'ai une question un peu plus politique, mais je la tente tout de même.

Les États-Unis ne reconnaissent pas le passage du Nord-Ouest comme faisant partie des eaux territoriales canadiennes. Est-ce quelque chose dont nous devrions nous inquiéter dans le futur puisque cela envoie peut-être un mauvais message à des adversaires potentiels?

Devrions-nous nous écarter de notre attitude actuelle, qui consiste à convenir de ne pas nous entendre sur cette question?

Vam Angus Topshee: C'est une excellente question d'ordre politique. Je vais donc laisser mes confrères du ministère des Affaires étrangères y répondre.

Par contre, je peux vous dire que les protections réglementaires de l'archipel arctique sont excellentes, puisque le Règlement sur la zone de services de trafic maritime du Nord canadien et la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques s'y appliquent. La souveraineté canadienne est ainsi bien représentée.

Mme Christine Normandin: Je vous remercie et je vais essayer de faire parler vos confrères aussi.

Comme nous avons des représentants de la défense aérienne, maritime et terrestre, j'aimerais qu'ils s'expriment sur les lacunes qu'il faudrait corriger dans chacun de ces trois aspects de la défense continentale.

Lgén Eric Kenny: Je peux commencer.

En ce qui concerne les menaces dans le domaine aérien et spatial, je me concentre davantage sur la Russie que sur la Chine. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il y aura une menace demain ou l'année prochaine, comme l'a déjà dit le chef d'état-major de la Défense nationale. Toutefois, la Russie a déjà la capacité de faire quelque chose en Amérique du Nord si jamais elle le décidait.

Pour ce qui est du futur, la Chine se dote maintenant de capacités qui lui donneront la possibilité de venir davantage en Amérique du Nord si elle le décide.

Mme Christine Normandin: Je vais en profiter pour vous poser une question au sujet de l'utilisation éventuelle de drones. Est-ce envisageable, ou est-ce que le territoire est tellement vaste qu'un drone n'aurait pas l'autonomie suffisante pour le surveiller?

Lgén Eric Kenny: Merci de votre question.

Un projet de Système d'aéronefs télépilotes est en cours. Si tout va bien, d'ici 2024, nous aurons obtenu un contrat pour acheter des drones qui seront basés à deux endroits, Greenwood en Nouvelle-Écosse, et Comox en Colombie-Britannique. Ils auront aussi la capacité de décoller à partir de Yellowknife et d'y atterrir.

Nous aurons ainsi la capacité d'effectuer des missions partout au Canada pendant de longues heures, ce que nous n'avons pas présentement. Cette capacité est très importante pour notre souveraineté.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Normandin.

La parole est maintenant à Mme Mathysen. Six minutes.

• (1220)

Mme Lindsay Mathysen: Comme d'habitude, Mme Normandin a posé un bon nombre des questions que j'avais prévues.

Poursuivons à propos des drones. Pour une étude antérieure, nous avons consulté les Rangers canadiens. Un des témoins a dit qu'il fallait ménager un bon équilibre. Mme Normandin a posé une question sur la capacité des drones. Comment leur utilisation influe-t-elle sur la présence sur le terrain et sur l'équilibre? En renforçant cette capacité en drones, où trouvez-vous cet équilibre?

Lgén Eric Kenny: La réalité, c'est que nous devons d'abord être en mesure de déceler les menaces à notre souveraineté ou les impacts sur elle afin de les prévenir ou de les repousser au besoin. Les drones ou le projet de système d'aéronefs télépilotes? Lorsque le projet sera réalisé, dès 2026, nous prévoyons parvenir à une meilleure connaissance du domaine, du moins du point de vue aérien et terrestre. À cette initiative s'ajoutent certaines des annonces sur la modernisation du NORAD, qui apportera des capacités spatiales permettant d'améliorer les communications, ainsi que la surveillance à partir de l'espace. Tout cela, allié à des radars transhorizon dont nous avons parlé plus tôt, nous donnera cette connaissance du domaine. Une fois acquise cette connaissance, nous pourrions prendre les mesures voulues. Dans le vaste territoire du Canada, nous pourrions répartir les ressources judicieusement.

Mme Lindsay Mathysen: À propos de cette collaboration, sur le terrain, lorsque je peux visiter un navire, un aéronef, etc., on me parle de cette capacité en insistant davantage sur la recherche ou le renseignement de surveillance. Je suis allée à bord du NCSM *Halifax*, puis à bord d'un avion Boeing qui pourrait servir à cette surveillance. Chose certaine, cet appareil est utilisé à cette fin aux États-Unis.

On laisse tomber des dispositifs, en somme, pour détecter les sous-marins. Voici une des grandes questions que je me suis posées: comment récupérez-vous une grande partie de ce qui est largué, qui coule au fond de la mer? N'est-ce pas du gaspillage? Quel est l'impact environnemental? Comment cherchons-nous à modifier cette technologie?

Vam Angus Topsishee: C'est un excellent point.

Nous examinons tout ce que nous faisons dans la Marine canadienne, nous efforçant de prendre conscience des répercussions environnementales. Le système dont vous parlez ressemble beaucoup à celui des bouées acoustiques. Lorsqu'il s'agit de systèmes comme ceux-là, nous nous assurons que le matériel est sacrificiable. La bouée finit par couler au fond de l'océan. Nous veillons dans la mesure du possible à minimiser les répercussions sur l'environnement et à éviter de nuire à la vie marine.

Mme Lindsay Mathysen: Songe-t-on pour l'avenir à un programme qui permettrait de récupérer ce matériel?

Vam Angus Topsishee: La récupération est très difficile, compte tenu du nombre que nous utilisons. Nous nous efforçons toujours de ne pas nuire aux mammifères marins. À l'heure actuelle, il y a des programmes sur les deux côtes qui utilisent une série de capteurs pour détecter et suivre les cétacés dans nos zones d'opération de façon à rester à l'écart. Nous travaillons avec des scientifiques pour essayer de comprendre les répercussions de toutes nos activités sur la vie dans les océans et sur le milieu océanique et de minimiser ces répercussions autant que possible. Nous avons pour principe de ne pas nuire.

Mme Lindsay Mathysen: Au sujet de la recherche et sauvetage, il y a évidemment eu beaucoup de discussions au sujet du remplacement de nos flottes. Il y a de la tension dans l'utilisation des navires actuels. Il a fallu dépêcher des navires sur la côte Ouest pour les urgences parce qu'ils n'avaient pas ce dont ils avaient besoin. Comment trouvons-nous un juste équilibre?

J'ai eu l'occasion de visiter les chantiers navals de Halifax, où d'autres navires sont en construction, mais que faisons-nous de cette capacité à l'heure actuelle?

Vam Angus Topsishee: Les Forces canadiennes utilisent un système logistique intégré. S'il nous manque quelque chose sur l'une ou l'autre des deux principales bases d'opérations navales du Canada, nous allons le chercher au dépôt central de Montréal, en général, ou alors sur l'autre côte, pour préserver la capacité opérationnelle. Chaque fois que nous le faisons, c'est en étant conscients du fait qu'il y a un effort supplémentaire à consentir pour retirer un appareil d'une plateforme en service et le remettre en service sur l'autre, mais cela fait partie de la gestion de la disponibilité opérationnelle.

Mme Lindsay Mathysen: L'augmentation du volume d'activité dans l'Arctique se manifeste également du côté commercial, n'est-ce pas? Elle n'est pas limitée à l'aspect militaire. Il peut se passer beaucoup plus de choses, et le danger est bien plus intense, comme vous l'avez dit, à cause des changements climatiques aux deux extrémités du passage, et il faut assurer une capacité de recherche et sauvetage. En quoi cette évolution favorise-t-elle l'équilibre entre nos deux côtes, d'autant plus qu'il faut tenir compte d'un niveau plus élevé d'activité dans l'Arctique?

• (1225)

Vam Angus Topsishee: Je vais laisser à mon collègue de l'Aviation canadienne le soin de répondre aux questions liées à la recherche et sauvetage.

Je dirai que la Marine considère l'environnement arctique comme un théâtre expéditionnaire. Nous devons donc nous déployer avec toutes les capacités dont nous avons besoin pour être en mesure de mener des opérations là-bas, car nous reconnaissons que les territoires de l'Arctique ont une capacité de soutien limitée. Nous ne voulons pas enlever des ressources aux collectivités locales. Nous voulons y aller avec tout ce dont nous avons besoin pour mener nos activités et faire en sorte que notre présence soit bénéfique pour les habitants du Nord partout où se déroulent ces activités.

Le président: Merci, madame Mathysen.

Une précision à propos de la première question de Mme Mathysen au sujet des drones: les drones que vous avez déployés à Yellowknife peuvent-ils être utilisés dans l'Extrême-Arctique?

Lgén Eric Kenny: Merci de la question, monsieur le président.

Nous n'en sommes toujours qu'au stade de l'acquisition du système d'aéronefs télépilotes. Pour répondre aux exigences de haut niveau, il faut que ces appareils puissent voler dans l'Arctique et mener leurs missions à partir d'endroits comme Yellowknife.

Le président: Toutefois, Yellowknife est loin d'être l'Extrême-Arctique. C'est ce qui a retenu mon attention. Quand je parle de l'Extrême-Arctique, je veux dire au nord du 60° parallèle, au moins.

Lgén Eric Kenny: L'une des choses sur lesquelles nous travaillons dans le domaine spatial, c'est la mise en place d'une infrastructure satellitaire pour les opérations dans l'Arctique. Il est très difficile d'avoir des capacités de communication et de surveillance dans l'Extrême-Arctique. Une partie de cette intégration de systèmes aériens télépilotes repose sur la capacité de fonctionner au nord du 65° parallèle, en particulier avec une infrastructure de communication existante, ce qui mène à certaines des annonces de modernisation du NORAD concernant quelques-unes des capacités spatiales qui seront livrées au cours des prochaines années.

Le président: Merci.

La prochaine intervenante est Mme Kramp-Neuman. Vous avez cinq minutes, je vous en prie.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Parfait. Merci, monsieur le président.

Je m'interroge. Est-il pratique courante que le président pose des questions en comité?

Le président: Non, bien sûr que non. C'est la prérogative d'un vieux président grincheux.

Mme Shelby Kramp-Neuman: D'accord.

Merci des services que vous rendez au Canada et des sacrifices que vous faites.

Avec tout le respect que je vous dois, j'aimerais mentionner que, de notre point de vue, nous n'avons pas assez de pilotes, nous n'avons pas assez de marins et nous n'avons pas assez de soldats sur le terrain en général. À votre avis, quelle incidence cela a-t-il sur nos opérations en général?

Lgén Eric Kenny: Je vais commencer, puis je céderai la parole à mes collègues.

Du point de vue de l'Aviation royale canadienne, et comme l'a expliqué le chef d'état-major de la défense, nous avons une crise de personnel en ce moment même. Nous mettons l'accent sur la reconstitution de nos forces. Plus précisément, nous faisons des choix difficiles quant aux opérations que nous entreprenons.

Au sein de l'Aviation royale canadienne, je me concentre actuellement sur le recrutement et la formation de base des nouveaux membres que nous accueillons dans les Forces armées canadiennes, ainsi que sur le maintien en poste de nos membres les plus expérimentés. Ces deux aspects combinés nous permettront de grossir nos rangs au fil du temps, mais pour ce qui est des quelques prochaines années, nous examinons consciencieusement les capacités que nous privilégions, afin de nous assurer de ne pas surcharger nos membres et, en particulier, leurs familles pour l'avenir, ce qui est nécessaire pour assurer la rétention, comme je l'ai mentionné plus tôt.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Parfait. Merci.

Pour de nombreuses raisons que nous pourrions creuser davantage, il est clair que nous avons une crise de personnel. L'un des problèmes est celui du logement. En ce qui concerne l'Arctique à l'heure actuelle, et pour ce qui est de l'étude, combien de membres des Forces armées canadiennes sont actuellement en poste dans l'Arctique, et y a-t-il des logements appropriés pour eux? Si nous voulons et devons accroître notre présence dans le Nord, à quoi devrions ressembler les logements et leur qualité sur nos bases opérationnelles?

Lgén Eric Kenny: Je n'ai pas le nombre précis de membres qui travaillent dans l'Arctique ou dans les territoires. Je m'en remets à mes collègues pour cela. Il se peut qu'ils aient réponse à certaines de ces questions.

Je dirais que l'une de nos principales concentrations de forces se trouve à Yellowknife. Nous avons un escadron là-bas, le 440^e Escadron, qui fournit la capacité liée aux Twin Otter. C'est là que se trouve la Force opérationnelle interarmées (Nord). Nous avons également d'autres membres à Inuvik et à Iqaluit. Il y a aussi la population des Rangers. Différentes options de logements sont offertes aux membres qui habitent à Yellowknife.

Le président: À moins que quelqu'un d'autre n'ait la réponse à la question de Mme Kramp-Neuman, si vous pouviez vous renseigner, ce serait utile. Je pense que c'est une question tout à fait légitime.

Merci.

• (1230)

Mme Shelby Kramp-Neuman: Merci, monsieur le président.

Dans le même ordre d'idées, en ce qui concerne la crise du personnel dans la Marine, si 15 navires de combat de surface canadiens étaient livrés aujourd'hui, combien de ces navires pourraient-ils être pleinement opérationnels et dotés en personnel?

Vam Angus Topshee: Heureusement, de par sa conception, le navire de combat canadien utilise un équipage réduit. À l'heure actuelle, les frégates canadiennes sont déployées avec un équipage d'environ 250 personnes. Nous nous attendons à ce que l'équipage du navire de combat de surface canadien soit d'environ 210 personnes, ce qui nous permettra de poursuivre nos activités actuelles, grâce aux économies réalisées.

Cependant, nous examinons très attentivement nos modèles d'équipage et d'établissement pour nous assurer de créer une structure durable, et nous explorons ce que d'autres marines dans le monde font, ce qui fait que nous ne maintiendrons pas nécessairement le même modèle d'équipage, afin de maximiser notre efficacité opérationnelle.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Parfait. Merci.

Ma dernière question concerne l'Aviation royale canadienne.

Combien de pilotes de chasse nous manque-t-il aujourd'hui par rapport à janvier 2020? Avons-nous un chiffre approximatif?

Lgén Eric Kenny: Depuis 2020, le nombre de pilotes de chasse a augmenté de deux environ, et je tiens à le dire parce que cela est en fait une grande réussite. Pendant la pandémie, on a assisté à une légère augmentation du nombre de pilotes de chasse, et la tendance se poursuit. Si vous examinez les chiffres d'avant 2020, vous constaterez une baisse d'une année à l'autre au cours des 10 années précédentes.

Mme Shelby Kramp-Neuman: D'accord.

Si le Canada était appelé aujourd'hui à répondre simultanément aux exigences du NORAD et de l'OTAN, pensez-vous que nous pourrions rassembler les forces nécessaires, oui ou non?

Lgén Eric Kenny: Du point de vue de la force aérienne, nous priorisons nos efforts en fonction de notre capacité. C'est une recommandation que nous ferions au chef d'état-major de la défense.

Mme Shelby Kramp-Neuman: D'accord, je comprends.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Robillard, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Yves Robillard: Merci, monsieur le président.

Comment les Rangers canadiens bonifient-ils le travail des Forces armées canadiennes dans le Nord? Pourraient-ils être mieux utilisés, et y a-t-il lieu d'accroître leurs capacités dans ce domaine?

Mgén Conrad Mialkowski: Merci de votre question.

Les Rangers canadiens jouent trois rôles principaux dans le Grand Nord canadien.

Premièrement, ils assurent une présence des Forces armées canadiennes dans les communautés. Deuxièmement, ils font le lien avec celles-ci pour augmenter leur résilience et leur robustesse face à certaines situations. Troisièmement, avec leur connaissance du territoire et du climat, les Rangers sont en mesure d'appuyer les Forces armées canadiennes lorsqu'elles sont déployées au même endroit qu'une de leurs patrouilles.

Les Rangers agissent comme membres d'une communauté. Typiquement, ils ont environ 48 ans, ils travaillent 13 jours par année à titre de Rangers, au sein desquels ils ont 13 ans de service.

En apportant leur appui aux communautés lorsqu'elles vivent des périodes de stress et ont besoin d'aide, par exemple en cas d'inondation, de feu de forêt ou d'évacuation, les Rangers agissent à titre d'avant-garde pour les Forces armées canadiennes, les FAC. Ils font le lien avec les autres secteurs des FAC, comme l'Aviation royale canadienne, et participent aux missions de recherche et de sauvetage au sol. Celles-ci sont la responsabilité des communautés et ne font pas partie des tâches officielles des FAC, mais les Rangers prêtent souvent leur appui dans le cadre de ces missions.

M. Yves Robillard: Comment les Forces armées canadiennes tiennent-elles compte des changements climatiques dans le cadre de la sécurité dans l'Arctique?

Quels sont les défis que vous prévoyez et qui nécessiteront des investissements supplémentaires au-delà de ce qui est actuellement prévu?

• (1235)

Mgén Conrad Mialkowski: Merci de votre question.

Les activités des Rangers canadiens ne seront pas bien différentes de celles d'aujourd'hui malgré les changements climatiques. Nous ne prévoyons pas de grand changement en ce qui a trait à l'entraînement ou à l'équipement des Rangers, qui utilisent leurs propres motoneiges, bateaux et véhicules tout-terrain. L'équipement lourd, tel que les fusils et l'équipement de survie, demeurera le même.

M. Yves Robillard: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Il vous reste une minute.

Mme Jennifer O'Connell: Puis-je l'utiliser?

Le président: Oui.

Mme Jennifer O'Connell: Merci, monsieur le président, et merci à vous d'être venus.

J'avais également des questions au sujet des drones, alors je suppose que les grands esprits se rencontrent.

À ce sujet, ma question porte de façon plus générale sur les capacités et la préparation à l'évolution constante de la nature du combat, de la guerre ou de la sécurité. Lorsque nous regardons la note d'information de la Bibliothèque du Parlement sur la façon dont le NORAD a commencé, nous constatons que les drones sont un parfait exemple de la constante évolution du combat et du fait qu'il est relativement peu coûteux pour un adversaire d'assurer une surveillance du haut des airs, essentiellement. En Russie, nous constatons les effets de certaines utilisations, ainsi qu'au chapitre des combats.

Que fait-on pour se préparer? Nous parlons des F-35 et de toutes les grandes capacités dont nous avons besoin — et nous continuons d'en avoir besoin —, mais mettons-nous aussi l'accent sur cet aspect, et prévoit-on tenir compte de la nature changeante du combat?

Le président: Malheureusement, il ne restait qu'une minute à M. Robillard, pas cinq.

Mme Jennifer O'Connell: Eh bien, vous pouvez y réfléchir, car j'aurai du temps à la fin.

Le président: Vous aurez du temps à la fin...

Mme Jennifer O'Connell: Nous commencerons par cela.

Le président: ... et j'ai très très hâte de connaître la réponse à cette question.

Madame Normandin, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup.

Puisque les navires de patrouille extracôtiers et arctiques ne sont pas des brise-glaces, je comprends qu'ils ont peut-être une capacité de fonctionnement un peu plus limitée l'hiver. Par ailleurs, les avions de chasse nécessitent plus d'entretien l'hiver, mais on manque cruellement de techniciens présentement.

J'ai une question très générale. Comparativement à nos adversaires réels et potentiels qui ont des capacités d'action peu importe la température, sommes-nous plus vulnérables l'hiver?

Vam Angus Topshee: Dans l'Arctique, c'est toujours difficile pendant l'hiver. Il fait toujours nuit, il fait très froid et tout est recouvert de glace. Il est certainement plus difficile de mener des opérations dans un tel environnement. Je pense toutefois que nos capacités à cet égard sont égales à celles de nos adversaires. Le climat est le même pour tout le monde, et tous les systèmes de la Marine sont capables de continuer à fonctionner dans ces conditions.

Mme Christine Normandin: Même si le climat est le même pour tout le monde, je ne suis pas convaincue que notre capacité de réponse soit la même que celle de pays qui ont des sous-marins nucléaires et des brise-glaces, ce que nous n'avons pas. En comparaison à d'autres pays, sommes-nous plus vulnérables lorsqu'il fait très froid l'hiver?

Vam Angus Topshee: Merci de votre question.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un sous-marin nucléaire pour affronter un autre sous-marin nucléaire. Il faut tout d'abord être capable de détecter la présence de ce sous-marin nucléaire. Ensuite, il y a plusieurs options, dont le recours à l'Aviation royale canadienne. Différents systèmes existent. Cela dépend vraiment du type de menace.

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup.

Je crois que je n'aurai pas le temps de poser d'autres questions.

[Traduction]

Le président: C'était un excellent exemple de la part de Mme Normandin.

Mme Mathyssen est la suivante.

Mme Lindsay Mathyssen: J'espère que le président me permettra de poser ma question qui ne porte pas exactement sur l'Arctique, mais il s'agit certainement de ce genre d'avenir, de ce vers quoi nous nous dirigeons et de la façon dont nous planifions.

Lieutenant-général Kenny, vous avez parlé de l'espace et, tout comme dans l'Arctique, de la commercialisation de l'espace et de ce qui se passe pour ce qui est de nos progrès dans l'espace. Dans quelle mesure le gouvernement et les militaires canadiens devraient-ils accorder de l'attention, non pas à la militarisation de l'espace, évidemment, mais à la surveillance de ce qui s'y passe? Quelle attention porte-t-on ou devrait-on porter à cela?

• (1240)

Le président: Cela concerne tout à fait l'Arctique.

Mme Lindsay Mathyssen: D'accord. Bon. Ouf!

Lgén Eric Kenny: Comme vous l'avez dit, l'espace est de plus en plus congestionné et contesté, et il est concurrentiel. Nous devons nous rendre compte que l'industrie commerciale installe des satellites à un rythme élevé et qu'elle a la capacité de le faire. En tant que militaires, nous ne devrions pas nous concentrer uniquement sur nos propres programmes. Nous devons travailler en partenariat avec les industries commerciales, l'Agence spatiale canadienne et nos alliés, afin de contribuer à cela tous ensemble.

L'une de nos forces est la surveillance de l'espace. Nous avons la capacité de surveiller ce qui se passe dans l'espace, à la recherche de débris, et de transmettre cette information à nos alliés. Nous sommes considérés comme des experts dans ce domaine.

À l'avenir, ce que j'envisage, c'est une capacité supplémentaire à cet égard, parce que les satellites ont une durée de vie limitée, et

nous ne pouvons malheureusement pas simplement nous en débarrasser une fois qu'ils sont là sans les remplacer.

Je me concentre également sur les communications dans l'Extrême-Arctique, qui sont pertinentes pour le Comité, et la surveillance depuis l'espace.

Il s'agit là des domaines d'intérêt, dont certains relèvent davantage du contexte militaire, ce qui nous aidera en ce qui concerne la connaissance du domaine maritime, tant au-dessus qu'en dessous de la mer.

Le président: Madame Gallant, vous avez cinq minutes, je vous en prie.

Mme Cheryl Gallant: Merci, monsieur le président.

Auparavant, nous recevions des mises à jour sur les incursions russes dans notre espace aérien. Respectons-nous nos délais de réponse en ce qui concerne le brouillage des chasseurs? À part la Russie, quels autres pays ont survolé notre espace aérien?

Lgén Eric Kenny: Comme vous l'avez décrit, il s'agit d'une mission du NORAD — alerte aérospatiale, contrôle aérospatial et alerte maritime. Depuis l'invasion de l'Ukraine en particulier, les Russes ont fait moins d'incursions dans notre zone d'identification de défense aérienne. C'est lié, je crois, au fait qu'ils sont actuellement occupés en Ukraine. Lorsque cela se produit, il arrive souvent que le NORAD en parle.

Pour ce qui est des autres pays que nous avons vus, je ne peux en mentionner aucun pour le moment.

Mme Cheryl Gallant: Il ne fait aucun doute que les Forces armées canadiennes connaissent une autre... eh bien, nous avons connu une décennie de noirceur, et si nous n'avons pas d'élections d'ici 2025, ce sera une décennie de décimation.

Un député: Oh, oh!

Mme Cheryl Gallant: Quel message pensez-vous que cette crise liée à la pénurie d'effectifs envoie à nos alliés? Quel message croyez-vous que cela envoie à la Russie et à la Chine, qui continuent d'accroître leur présence dans l'Arctique?

Je ne pense pas qu'il y ait de quoi rire.

Lgén Eric Kenny: Je peux commencer.

Nous devons reconnaître que nous manquons actuellement de personnel expérimenté, mais de mon point de vue, la modernisation de l'Aviation royale canadienne est très excitante. Au cours des prochaines années, de nombreuses capacités nous permettront d'être à la hauteur des capacités opérationnelles et des attentes de nos alliés. Il nous faudra du temps pour y arriver.

De plus, nous avons actuellement des capacités qui sont utilisées partout dans le monde, et j'en suis très fier, qu'il s'agisse de nos CP-140 actuellement en opération au Japon pour appliquer la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU contre la Corée du Nord, ou encore de nos F-18 militaires, qui sont actuellement déployés en Roumanie et fournissent des services améliorés. Et je pourrais continuer.

Nous faisons ce qu'il faut avec la capacité dont nous disposons actuellement. Les efforts de modernisation correspondent certainement à cela, compte tenu des défis en matière de personnel.

Mme Cheryl Gallant: Par votre entremise, monsieur le président, j'aimerais dire au vice-amiral Topshee que la Marine a commencé à déployer des « marins moins expérimentés dans le cadre d'opérations » et qu'elle a éliminé d'autres postes en raison d'une « pénurie de personnel sans précédent ».

Qu'ont fait les Forces armées canadiennes, le ministère de la Défense nationale et la Marine pour gérer cette crise et veiller à ce que les femmes et les hommes en uniforme ne soient pas exposés au danger?

Vam Angus Topshee: Les marines ont toujours été formées principalement par l'expérience en mer. Pendant une bonne partie de ma carrière, nous avons pu envoyer en mer des gens qui avaient reçu la formation maximale. Nous nous sommes assurés que les équipages envoyés en mer avaient une formation bien supérieure au niveau requis.

À l'heure actuelle, nous devons retirer certains de ces marins d'expérience des navires et les envoyer dans des établissements de formation, afin de pouvoir continuer à disposer des marins dont nous avons besoin pour la Marine de demain. Je suis convaincu que le niveau de qualité des équipages que nous déployons aujourd'hui est au moins aussi bon que par le passé. Le talent de nos marins est remarquable, et nous avons un personnel de formation maritime très solide sur les deux côtes pour veiller à ce que le niveau de qualité soit maintenu partout.

• (1245)

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le président, j'aimerais revenir sur les questions que M. Bezan a posées au sujet du recrutement par la Chine de pilotes retraités des Forces armées canadiennes.

À ce sujet, j'aimerais proposer:

Que le Comité invite le ministre de la Défense nationale à témoigner au sujet de sources crédibles selon lesquelles des pilotes formés de l'Aviation royale canadienne sont embauchés par la République populaire de Chine pour former les membres de l'armée de l'air chinoise; et que la ministre compare pendant au moins deux heures d'ici les sept prochains jours.

Le président: Cette motion ne fait pas partie du sujet de notre étude. Toutefois, sous réserve d'un préavis de 48 heures, comme il se doit, je considère qu'elle a été déposée.

Je suppose que nous n'avons pas besoin de débattre de cette motion pour l'instant et que vous souhaitez la déposer pour en débattre à la prochaine réunion.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Nous nous opposons.

Le président: Eh bien, c'est ma décision. Souhaitez-vous contester la décision de la présidence?

Mme Cheryl Gallant: Pas pour le moment.

Le président: D'accord. Merci.

La décision est que la motion est recevable. Étant donné le préavis de 48 heures nécessaire, je vais essayer de réserver du temps pour cela jeudi.

M. Bryan May (Cambridge, Lib.): Monsieur le président, j'invoque le Règlement pour rétablir les faits. Qu'on me corrige si je me trompe, mais d'après l'article que j'ai lu, je ne crois pas qu'il s'agisse de pilotes canadiens.

Le président: J'imagine que cela fait partie du débat. Je ne sais pas si c'est le cas ou non. Nous nous fions à un article de journal. On peut supposer que cela a une certaine crédibilité. Je ne sais tout simplement pas.

Comme je l'ai dit, si Mme Gallant souhaite présenter la motion jeudi, elle sera recevable.

M. Bryan May: Ai-je bien entendu, madame Gallant, qu'il est question de pilotes canadiens dans votre motion?

Mme Cheryl Gallant: On parle de gens qui ont été formés comme pilotes dans l'Aviation royale canadienne. Cela s'applique à cette étude parce qu'il y a une pénurie de pilotes...

Le président: Nous ne débattons plus de ce point. J'ai déjà rendu une décision.

Mme Cheryl Gallant: Cette motion est toutefois pertinente. Nous avons une pénurie de pilotes, et c'est exactement ce dont nous parlons, la capacité de protéger notre Arctique.

Le président: Nous discutons de votre motion. J'ai déjà déclaré la motion recevable. J'ai déjà décidé que la motion nécessite un préavis de 48 heures. Nous en débattons le moment venu.

Il vous reste une minute et 15 secondes pour poser d'autres questions aux témoins.

Mme Cheryl Gallant: Vice-amiral Topshee, si le *Harry DeWolf* est prêt pour la tenue d'activités de mise sur pied d'une force, combien de personnes à bord pour l'opération Nanook seront de nouvelles recrues qui recevront cette formation pour la toute première fois?

Vam Angus Topshee: L'équipage du *Harry DeWolf* compte environ 68 membres pour l'opération Nanook. Il y a toujours une partie d'entre eux qui en sont à leur premier voyage dans le Nord. Il est plus difficile de savoir combien d'entre eux en sont à leur première année de service, parce que nous n'envoyons personne qui n'est pas qualifié. En fait, nous avons introduit un nouveau...

Nous sommes en train d'élaborer un plan d'entrée rapide, dans le cadre duquel des marins qui sont formés pour accomplir des tâches générales à bord de navires seront déployés dans tous les navires de la Marine canadienne, peu importe leur destination. Il s'agit d'un petit nombre de personnes, et cela leur donnera l'occasion de faire l'expérience de la vie dans la marine et de prendre la meilleure décision quant à la profession pour laquelle ils aimeraient être formés.

Le président: Merci.

Mme O'Connell posera la dernière question de ce tour.

Mme Jennifer O'Connell: Merci, monsieur le président.

Pour revenir à ma question de tout à l'heure, comment nous préparons-nous à rester à jour et à nous adapter aux changements émergents et à la toute récente nature des changements en matière de combat ou de sécurité?

Lgéné Eric Kenny: Le rôle du NORAD en est un d'alerte et de contrôle aérospatial. Je pense que cela en dit long sur la nature particulière de cette question dans une perspective de défense continentale.

Avec les radars trans-horizon qui seront mis au point dans le cadre de la modernisation du NORAD, certaines des capacités spatiales que nous avons décrites plus tôt, le maintien en puissance du Système d'alerte du Nord et les mises à niveau que nous faisons actuellement avec nos F-18 — les 36 F-18 dans le cadre du projet de prolongation de l'utilisation des chasseurs Hornet — et par la suite, la capacité future des chasseurs, nous améliorons les capacités de détection.

Vous parlez aussi de la capacité de lutter contre les petits ou les micro UAS ou systèmes aériens sans pilote, qui sont de plus en plus présents dans les théâtres d'opérations, ce qui concerne davantage le rôle de l'Armée canadienne. Je vais donc céder la parole à mon collègue.

• (1250)

Mgén Conrad Mialkowski: En ce qui concerne les observations de la guerre dans le monde — et dans le cas de l'armée, de la guerre terrestre —, certaines leçons ont été tirées non seulement de l'Ukraine, mais aussi des conflits antérieurs dans la région. La prédominance des petits UAS, ou systèmes aériens sans pilote, est une chose que non seulement l'armée, mais aussi les trois services des forces d'opérations spéciales du Canada, surveillent de très près. Nous en discutons avec nos alliés. Nous examinons les solutions que nous mettons en œuvre en collaboration avec nos alliés en ce qui concerne les mesures de lutte contre les UAS, et cela touche toute une gamme d'éléments.

Les Forces armées canadiennes n'ont pas encore choisi de réponse précise à cela, parce que l'émergence de la technologie est rapide, mais surtout dans l'environnement opérationnel de l'Arctique, c'est un domaine qui mérite notre attention continue.

Mme Jennifer O'Connell: Merci.

Vous ne l'avez peut-être pas vu, mais la Bibliothèque du Parlement a préparé pour nous une petite note d'information sur l'histoire du NORAD après la guerre froide. Il y a une note au sujet des changements survenus après les attaques terroristes du 11 septembre aux États-Unis, qui ont en quelque sorte modifié le mandat en ce qui concerne les menaces internes.

Ma prochaine question porte encore une fois sur l'agilité. Si vous regardez l'histoire et ce qui s'est passé après les événements du 11 septembre, y a-t-il un changement officiel dans l'accord et dans le partenariat avec les alliés pour ce qui est de la prise en compte des changements dans la nature de la sécurité et de la défense, ou est-il simplement question de réagir à des événements extrêmes? Examinez-vous constamment la nature de la menace ou attendez-vous qu'il y ait un événement de grande envergure comme le 11 septembre?

Je dirais que l'invasion russe de l'Ukraine devrait nous amener à réfléchir sérieusement à la nature du combat, de la sécurité et de la défense. Y a-t-il un processus officiel que vous devez suivre avec nos alliés aux États-Unis, ou avez-vous constamment ce genre de conversations?

Lgén Eric Kenny: Nous avons une entente officielle, un protocole d'entente, qui a permis la formation d'un commandement binational, le seul au monde. Il était initialement axé sur l'alerte et le contrôle aérospatial, mais il s'est élargi au cours des dernières décennies pour inclure l'alerte maritime. Je pense que cela signifie que le NORAD doit examiner ce que nous pouvons faire à l'interne pour prendre de l'expansion, afin de nous adapter à l'environnement de sécurité futur, au besoin, mais nous devons reconnaître qu'il s'agit d'un commandement binational. En tant que Canadiens, nous devons comprendre ce que cela signifie, et déterminer si nous voulons ou non en faire une responsabilité binationale ou strictement nationale.

Nous sommes tellement alignés sur les États-Unis dans le domaine militaire que, peu importe la façon dont cela est officialisé, nous travaillons en étroite collaboration avec tous nos partenaires militaires américains pour nous assurer de mettre l'accent sur la dé-

fense continentale et, plus précisément, sur ce que nous faisons avec la force aérienne, la marine et l'armée, si je peux parler au nom de mes collègues, afin de réfléchir à ces menaces à mesure que nous progressons.

Le président: Merci.

Chers collègues, il nous reste sept minutes avec cet éminent groupe très compétent. Essentiellement, je pourrais prendre une minute, une minute, une minute et une minute — eh bien, pour Mme Mathyssen, ce serait une demi-minute...

Monsieur Kelly, pouvez-vous poser une question en une minute?

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Oui. Je pense que ma question sera brève, mais j'aimerais que chaque témoin y réponde.

Nous avons beaucoup parlé de la reconnaissance générale d'une crise liée au personnel. Est-ce que chaque témoin peut nous donner les postes réels, les principaux postes qui ne peuvent pas être dotés? S'agit-il d'ingénieurs? De personnel médical? S'agit-il de pilotes? De conducteurs d'équipement? À quel niveau se situent les pénuries critiques? Est-ce que chacun d'entre vous pourrait répondre à cette question?

Mgén Conrad Mialkowski: Monsieur le président, je vais répondre le premier.

Dans l'armée canadienne, ce sont d'abord et avant tout les métiers liés à la transmission, aux communications, mais pas seulement aux communications. Les métiers liés aux systèmes informatiques sont en difficulté. Cela comprend également les ingénieurs — pas les sapeurs de combat, mais plutôt les ingénieurs professionnels qui contribuent à notre programme d'acquisition et à notre capacité de créer des capacités dans le domaine terrestre.

Enfin, nous subissons tous les mêmes pressions en ce qui concerne le personnel médical dans les services de santé des Forces canadiennes, ainsi que le personnel administratif, en particulier les commis, les gestionnaires des ressources humaines et les gestionnaires financiers, qui font défaut dans l'ensemble de la structure.

Le président: Merci, monsieur Kelly.

[Français]

Madame Normandin, vous avez la parole pour une minute.

• (1255)

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

La fonte des glaciers et les changements climatiques font que le Nord risque d'être de plus en plus utilisé. Si j'ai bien compris, le Canada n'a pas nécessairement la capacité de suivre l'augmentation actuelle. Peut-on espérer l'avoir dans le futur, ou est-ce sur le plan politique qu'on peut espérer avoir des chances de mieux protéger la souveraineté canadienne dans le Nord?

Vam Angus Topsishe: Je vous remercie de votre question.

Je suis convaincu que nous pouvons déjà protéger la souveraineté dans le Nord. Les capacités actuelles de tous les services des Forces armées canadiennes sont suffisantes pour assurer la souveraineté et la sécurité du Nord canadien, et pour contrer les menaces auxquelles nous faisons face aujourd'hui et celles de demain. Comme notre chef l'a dit, il faut toujours améliorer nos ressources pour maintenir un tel niveau de réponse afin de contrer les menaces dans un avenir lointain.

[Traduction]

Le président: Madame Mathysen, vous avez une minute.

Mme Lindsay Mathysen: Nous avons souvent parlé aujourd'hui de la défense de notre souveraineté dans l'Arctique, et vous l'avez mentionné à plusieurs reprises. Comment trouvez-vous un équilibre dans la protection de la souveraineté des Inuits? Comment ces éléments se combinent-ils dans vos fonctions au jour le jour?

Vam Angus Topsyhee: L'un des points saillants pour nous de la mise en service de la classe Harry DeWolf est que nous avons travaillé à l'affiliation de chacun des six navires avec les six régions du Nord inuit pour nous assurer de comprendre la région dès le départ, par l'entremise des communautés qui y vivent.

Comme je l'ai déjà dit, notre objectif est de nous assurer que notre présence est bénéfique et n'entre pas en conflit avec ce qui se passe là-bas. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec les collectivités du Nord pour nous assurer de répondre à cette attente.

Le président: Merci, madame Mathysen.

Je vais poser la dernière question.

Vous voyez Elon Musk faire des choses assez bizarres, surtout dernièrement, la plus récente étant qu'il a menacé de couper l'accès par satellite de l'Ukraine. Il s'est rétracté 24 heures plus tard.

Cela témoigne d'une vulnérabilité. Cela témoigne en particulier d'une vulnérabilité que nous avons dans le Nord, je crois, c'est-à-dire notre dépendance aux communications par satellite.

Est-ce que l'un d'entre vous... mais je suppose que c'est le général Kenny qui pourra répondre à cette question. Sommes-nous vulnérables de la même façon à un système de satellite commercial exploité par son propriétaire?

Lgénéral Eric Kenny: Vous parlez de SpaceX, qui est l'un des nombreux fournisseurs commerciaux qui installent de multiples satellites qui profiteront à tous les Canadiens et à de nombreux utilisateurs dans le monde.

De mon point de vue, la redondance et la résilience découlent d'une capacité accrue, que ce soit par l'entremise de l'industrie commerciale, de partenariats privés ou de l'armée. Cela ne repose pas sur un seul système. Nous devons comprendre quelles sont les vulnérabilités et nous assurer d'avoir la capacité de passer à d'autres systèmes, au besoin. Nous le faisons même pour certains de nos systèmes actuels.

Je crois que si nous ne travaillons pas en étroite collaboration avec nos fournisseurs commerciaux de services par satellite, nous ne réussirons pas aussi bien que nous le pourrions à l'avenir.

Le président: Merci.

Merci à chacun d'entre vous d'être venu nous rencontrer. Comme vous pouvez le constater, vous avez vraiment retenu l'attention du Comité. La participation a été très bonne, et il s'agit d'un excellent départ pour cette étude. Nous espérons que vous reviendrez devant le Comité lorsque nous passerons à d'autres études.

Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>